



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale
des affaires culturelles**

Bilan 2024



**2024, UNE ANNEE DE CULTURE ET DE
MOUVEMENT**

Caen — 1er janvier 2025



Édito

2024 en Normandie : une année de Culture et de Mouvement

L'année 2024 a marqué une dynamique exceptionnelle pour la Normandie, portée par l'Olympiade culturelle, les commémorations du Débarquement, le Printemps de la Ruralité et la célébration des 150 ans de l'impressionnisme. Entre héritage culturel et effervescence sportive, la région a vibré au rythme d'une programmation fédératrice et ambitieuse.

Parmi les moments forts, la concertation du Printemps de la Ruralité à Falaise le 25 mars 2024, le passage de la flamme olympique au Mont Saint-Michel, l'exposition « *David Hockney Normandism* » pour les 150 ans de l'Impressionnisme, la restauration du Pont Colbert de Dieppe, la signature du bail emphytéotique au château de Gaillon, le colloque des 20 ans du label « Jardin Remarquable ». Tous ces événements ont symbolisé le dialogue entre art et mouvement, et, confirmé notre attachement à cet héritage lumineux, patrimonial et créatif, qui nous anime.

Avec des événements culturels de grande qualité, 2024 restera une année où la Normandie a su conjuguer tradition et innovation, s'inscrivant dans une modernité vibrante et collective.

Jean-Michel Knop

Directeur régional des affaires culturelles de Normandie

Sommaire

01. L'ANNEE CULTURELLE 2024 EN NORMANDIE	7
A. 2024, une vibration sportive et culturelle	7
L'Olympiade culturelle : quand l'art s'unit au sport	7
150 ans d'Impressionnisme en Normandie	8
B. La DRAC Normandie dans une démarche vertueuse	9
C. Manifestations culturelles nationales : vecteur des commémorations	10
Journées Européennes du Patrimoine	10
Nuit Européennes des Musées entre impressionnisme et débarquement	11
Rendez-vous aux Jardins : 20 ans du Label Jardin Remarquable, l'âge de passion	12
La petite dernière : Biblis en Folie	12
02. ENTRE RESTAURATION ET RAYONNEMENT DU PATRIMOINE NORMAND	14
A. De grandes avancées pour le patrimoine de Normandie	14
Un pas de géant au Château de Gaillon	14
La restauration du Pont Colbert	15
la sécurité des cathédrales normandes	1Erreur ! Signet non défini.
B. Bilan 2024	17
Conservation régionale des monuments historiques	17
Service régional de l'archéologie	20
Service des musées	22
3. UNITES DEPARTEMENTALES D'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE	24
Calvados	24
Eure	25
Manche	25

Orne	25
Seine-Maritime	25

04. CREATION ET INDUSTRIES CULTURELLES EN TRANSITION **39**

A. Mieux produire, mieux diffuser	27
-----------------------------------	----

B. Bilan 2024	28
----------------------	-----------

Arts plastiques	28
-----------------	----

Musiques actuelles et danse	28
-----------------------------	----

Musique de répertoire et de création & Enseignement spécialisé	30
--	----

Théâtre et arts associés	32
--------------------------	----

Livre & lecture	34
-----------------	----

Cinéma & audiovisuel	36
----------------------	----

05. ACTION CULTURELLE : ECLOSIONS ARTISTIQUES AU CŒUR DES TERRITOIRES **36**

A. 2024, des politiques publiques ministérielles ambitieuses et vertueuses : rapprocher la culture	36
--	----

Le Printemps de la ruralité	36
-----------------------------	----

Forum Entreprendre dans la culture	37
------------------------------------	----

B. Bilan 2024	37
----------------------	-----------

06. MAITRISE ET EFFICACITE FINANCIERE EN 2024 **47**

A. L'action de la DRAC en une carte	47
-------------------------------------	----

B. Zooms financiers	47
---------------------	----

01. L'année culturelle 2024 en Normandie

L'année 2024 a résonné en Normandie comme une symphonie de couleurs et de mouvements. Elle s'est tissée autour de trois événements majeurs : la célébration des 150 ans de l'impressionnisme, dont la lumière d'antan éclaire toujours les paysages normands et l'effervescence de l'Olympiade culturelle, prélude aux Jeux Olympiques de Paris et les commémorations du Débarquement de 1944. Ce grand tourbillon d'événements a transcendé les frontières du sport et de l'art, redéfinissant la culture régionale en un instantané vibratoire et fascinant.



En outre, la DRAC de Normandie a conduit des projets forts pour rapprocher la culture des citoyens : avec le Printemps de la ruralité, prélude à un champ d'actions élargi, mais aussi à travers le Forum Entreprendre dans la Culture, pour un moment rare de partage, d'études et de projections autour des multiples métiers qui font la culture.

Les Manifestations nationales ont également été des moments importants de célébration, mobilisant de nombreux acteurs culturels, au plus près des territoires, en lien avec les thématiques majeures de l'année.

A. 2024, une vibration sportive et culturelle

L'Olympiade culturelle : quand l'art s'unit au sport

Depuis son lancement en 2022, l'Olympiade culturelle s'est affirmée en Normandie comme un terrain de rencontre entre l'effervescence sportive des Jeux Olympiques de Paris et la richesse des pratiques artistiques. En amont de cet événement international réussi, la Normandie s'est distinguée par une programmation ambitieuse, traversant les âges et les disciplines.

La Traversée de la Seine par Nathan Paulin (2022)

Dès 2022, Rouen fut le théâtre d'une traversée historique, celle du funambule Nathan Paulin qui, sur son fil tendu au-dessus de la Seine, a transformé le fleuve en un trait de lumière, entre ciel et terre. Cet exploit, rythmé par l'orchestre de l'Opéra de Rouen, a marqué le début de l'Olympiade culturelle en Normandie, captant l'imaginaire collectif et symbolisant cette union poétique entre sport et art.

Environ 50 000 spectateurs ont assisté à ce moment suspendu.



Traversée de la Seine par Nathan Paulin ©EJ

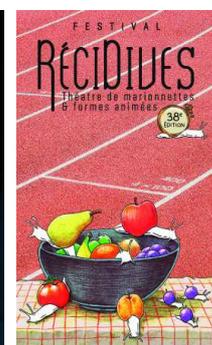
Le spectacle Courants ascensionnels (2023)



Ascenseurs émotionnels Mont Saint-Michel ©EJ

Le spectacle, labellisé Olympiade culturelle, de la compagnie Retouraumont proposé les 15 et 16 septembre 2023 a fait émerger des courants ascensionnels de danseurs depuis la grève vers la flèche de l'abbatiale dans un spectacle guidé par de grandes tyroliennes. Ces chemins de verticalité pour les danseurs et leurs ombres se sont multipliés le long des remparts et les façades hautes pour glorifier la performance physique et la grâce de cet édifice millénaire.

Les spectacles labellisés Olympiade Culturelle (2024)



Gauche - Les Basketteuses de Bamako ©Cirque-théâtre d'Elbeuf
Centre - Cent mètres papillons ©Archipel de Granville
Droite - Festival Récidives ©Le Sablier

Tout au long de l'année 2024, des spectacles mêlant création artistique et expression sportive ont animé les structures culturelles normandes. Au Cirque Théâtre d'Elbeuf, des performances

saisissantes mêlant acrobaties et récits ont attiré plus de 4 000 spectateurs. L'Archipel de Granville, a fait salle comble pour la pièce *Cent mètres papillon*, un seul-en-scène crawlé, teinté de poésie et de gestes sportifs. A Dives-sur-mer, le festival de marionnettes *Récidives* a aiguisé la curiosité de 10 500 spectateurs venus admirer créations et performances artistiques. Ces événements ont incarné cette recherche de la fusion entre le mouvement du corps et l'expression artistique. Les scènes furent de véritables hommages aux valeurs olympiques : effort, dépassement et beauté.

Les animations au château de Pierre de Coubertin (2024)



Château de Pierre de Coubertin à Mirville (76) ©EJ

Au château de Pierre de Coubertin, en Seine-Maritime, lieu symbolique de celui qui fut le fondateur des Jeux Olympiques modernes, un programme d'éducation artistique et culturel a été déployé en partenariat avec de nombreuses écoles de maternelles et élémentaires. La déambulation dans le parc du château de Mirville a regroupé plus de 1 200 spectateurs, tous gagnés par l'esprit des Jeux, dans un élégant mélange d'histoire, de sport et de culture.

La rampe cycloïdale à Rouen (2024)

Parmi les œuvres artistiques installées à l'occasion des Jeux Olympiques 2024, la rampe cycloïdale de Rouen s'est imposée comme une métaphore du mouvement continu. Conçue par Raphaël Zarka, elle s'élève dans l'espace public, évoquant à la fois l'ascension et la fluidité du corps en mouvement. Cette œuvre, inaugurée en 2024, fait partie des grandes installations en lien avec l'Olympiade culturelle en Normandie. Elle a rapidement attiré l'attention, avec plus de 30 000 curieux venus contempler sa forme dynamique.



La Rampe cycloïdale ©Ville de Rouen

L'année 2024 a été également celle de la célébration des 150 ans de l'impressionnisme, ce mouvement né sous les pinceaux de Claude Monet, Eugène Boudin et Gustave Courbet. La Normandie, berceau de l'impressionnisme, s'est parée de ses plus belles couleurs pour honorer cet héritage fondamental avec les expositions remarquables de 2024. Les musées de la région se sont fait les gardiens de cette mémoire vivante.



150 ans d'impressionnisme en Normandie

C'est le 15 avril 1874 que s'est ouvert à Paris la première exposition impressionniste. Monet, Renoir, Degas, Morisot, Pissarro, Sisley... y livraient ce style incomparable qui illumine encore la peinture contemporaine et les collections muséales, notamment normandes. 2024 a ainsi été une occasion unique de célébrer ce mouvement artistique majeur, soutenue par le ministère de la Culture et mise en lumière par le festival Normandie Impressionniste, mais aussi, lors de la Nuit des Musées. La Normandie, berceau de nombreux artistes impressionnistes, à travers des expositions et événements exceptionnels a ainsi bénéficié de cette commémoration mais aussi des animations proposées tout au long de l'année. **A cette occasion, les musées de la Métropole Rouen Normandie** ont proposé une riche série d'expositions tout au long de l'année et enregistré un taux de fréquentation de 201 825 visiteurs autour des expositions :

- *Couleurs*, à la Corderie Vallois : 11 593 visiteurs
- *Passion japon*, au musée de la céramique de Rouen : 6 548 visiteurs
- *Sensation soleil levant*, dans le square Beauvoisine : 374 visiteurs
- Whistler au musée des beaux-Arts de Rouen : 38 579 visiteurs
- *Normandism* de David Hockney au musée des beaux-Arts de Rouen : 154 731 visiteurs



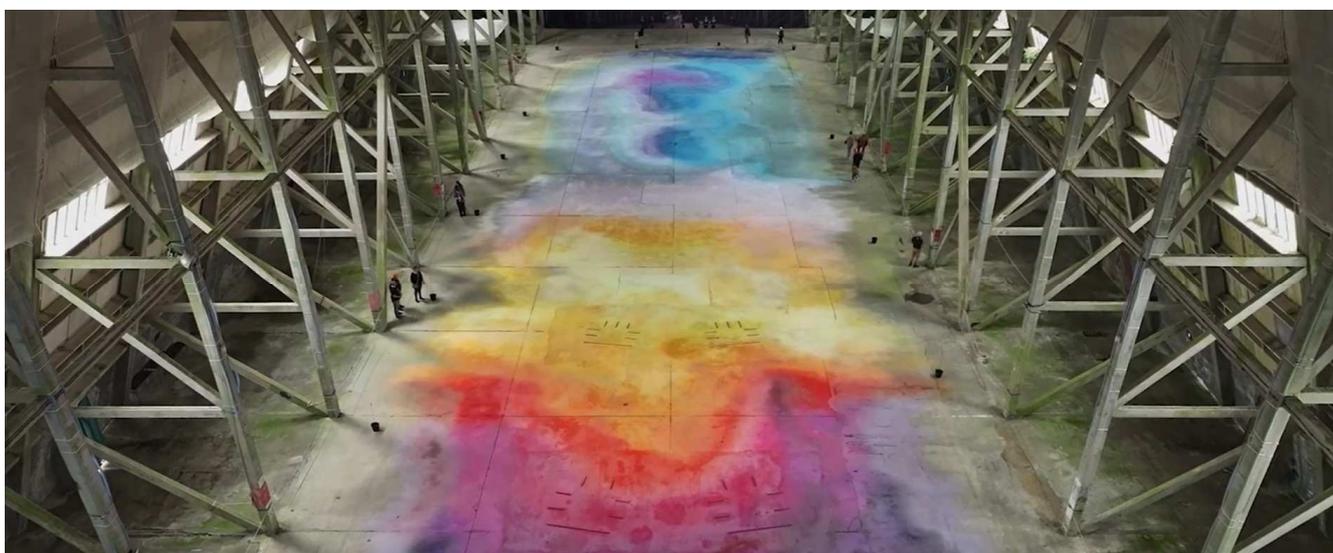
© David Hockney / Photo crédit: JP Gonçalves de Lima

À Deauville, les **Franciscaines** ont fait raisonner le Post-Impressionnisme de *Zao Wouki* et le Japonisme avec l'exposition *Mondes Flottants*. Ce savoureux mélange et les expositions immersives qui les accompagnaient ont attiré des dizaines de milliers de visiteurs tout au long de cette célébration des 150 ans de l'Impressionnisme. Les Franciscaines en ont profité pour accueillir leur 600 000e visiteur cette année.



©Zao Wouki – exposition Franciscaines de Deauville

Le **Musée d'Art Moderne du Havre (Muma)**, quant à lui, a célébré l'impressionnisme en croisant ses influences avec la photographie dans l'exposition : *Photographier la Normandie*, et attiré plus de 47 000 visiteurs. À Ecausseville, la **fresque monumentale de Flora Moscovici**, a rendu hommage à l'évolution de la lumière et des couleurs, tout en interrogeant le regard contemporain sur l'héritage impressionniste. Cet événement a attiré près de 3 000 personnes.



©Hopless Sky Flora Moscovici, juin 2024 - FRAC Normandie

La célébration des 150 ans de l'impressionnisme a généré un afflux notable de visiteurs. Les musées normands ont ainsi connu une hausse de fréquentation en hausse, consolidant la place de la Normandie comme un territoire clé dans la diffusion de cet art majeur.

Les commémorations du Débarquement de 1944

Les 5 et 6 juin 2024, la Normandie a marqué le 80e anniversaire du Débarquement de 1944 par plusieurs cérémonies, dont certaines ont eu lieu à Saint-Lô le 5 juin en hommage aux victimes civiles, et d'autres le 6 juin avec une cérémonie internationale en présence de délégations américaines et étrangères.



Cérémonie américaine 6 juin 2024 ©EJ

Dans ce cadre, la **DRAC de Normandie a notamment apporté son soutien aux opérations de communication**. En collaboration avec les services du ministère de l'Intérieur, le GIP La Mission Libération, ainsi que les préfectures du Calvados et de la Manche, la DRAC a contribué à la gestion de la presse. Son rôle a principalement consisté à orienter les journalistes, relayer les informations, et mettre à disposition des visuels pour faciliter la couverture médiatique des événements.



Bain de foule présidentiel le 5 juin 2024 à Saint-Lô ©dr

De même, l'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine a également été très mobilisée pour le suivi et le traitement de demandes pour des projets divers (stèle et monuments).

Bien que la DRAC n'ait pas été directement impliquée dans l'organisation des cérémonies, sa contribution en matière de communication a permis d'assurer un suivi fluide des relations presse, facilitant ainsi la diffusion d'informations essentielles et l'accès aux ressources pour les médias présents. Cette implication, bien que modeste, a joué un rôle de soutien important pour ces commémorations d'une grande portée historique pour la région de Normandie.

B. La DRAC Normandie dans une démarche vertueuse

Le ministère de la Culture s'engage activement dans la transition écologique des filières culturelles grâce à une stratégie nationale pour 2023-2027. En Normandie, cette dynamique se concrétise par des outils pratiques comme le **Guide d'orientation pour la transition écologique et le cadre d'actions CACTÉ**, expérimenté dans la région en 2024. La DRAC Normandie accompagne les acteurs culturels avec des contrats de performance écologique, encourageant des pratiques durables dans les événements, bâtiments et déplacements. Des formations sensibilisent les professionnels, et des projets exemplaires allient innovation culturelle et préservation écologique. Se déploie également le dispositif « Mieux produire, mieux diffuser » (voir infra).

En interne, la DRAC rationalise ses dépenses en privilégiant la sobriété énergétique, le numérique, et des modes de transport écologiques. Cette démarche intégrée vise à faire de la culture un moteur de changement tout en répondant aux enjeux climatiques et territoriaux.

Faits marquants

- Du 14 novembre au 2 décembre 2024, la DRAC accueillait l'exposition *Imaginaires de réemploi* qui a permis de sensibiliser en interne à ce qu'est le réemploi et à initier un dialogue autour des pratiques du patrimoine et le réemploi. De plus, plusieurs classes de primaires ont pu bénéficier de l'exposition et être sensibilisées sur ce sujet.



Conférence sur le changement climatique et ses impacts en Normandie, 5 novembre 2024 :

Cette conférence animée par **Frédéric Gresselin, membre du GIEC normand**, a permis aux personnes présentes de s'approprier les impacts du changement climatique sur le territoire normand.

- Mise en place d'un jardin partagé au sein des locaux du site de Caen : Les premières actions de mise en place de notre jardin partagé ont débutées en 2024. Un groupe de collègues volontaires s'est construit et notre futur composteur a été livré. Ce projet se poursuivra en 2025.

Réglementation mise en œuvre

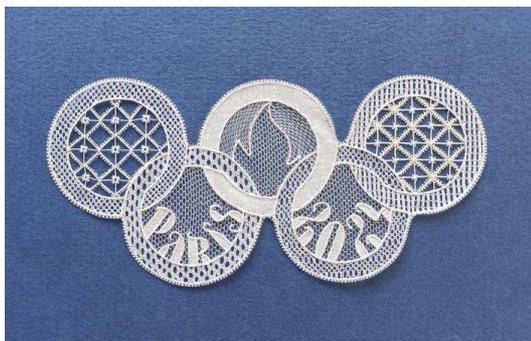
Services Publics Ecoresponsables (SPE) : De nombreuses actions portées par la mission développement durable et transition écologique de la DRAC Normandie s'intègrent dans le dispositif SPE de la circulaire interministérielle de 2023. Ce dispositif a comme objectif d'amener les services de l'Etat vers une neutralité carbone en 2050.

Dans la dynamique d'implication des services de l'Etat dans la transition écologique, l'année 2025 sera animée par la mise en place d'un projet d'accompagnement à la transition écologique à l'initiative du pôle patrimoines et architecture. Dans la continuité des diverses actions de sensibilisation et d'appropriation des enjeux de transition écologique et de changement des pratiques, la mission DD et TE de la DRAC Normandie proposera de nouveaux temps d'échanges et de partage en lien avec ces sujets. Cela sera traduit dans la nouvelle feuille de route interne pour la transition écologique. L'initiative d'un jardin partagé dans les locaux du site de Caen se poursuivra et se concrétisera en 2025. Les collègues volontaires pourront bénéficier de ce potager qui nous offrira des moments de partage et, nous espérons, des fruits et légumes.

C. Manifestations culturelles nationales : vecteurs de commémoration

Les Journées Européennes du Patrimoine 2024

Les Journées Européennes du Patrimoine (JEP) 2024 ont une fois de plus réuni des milliers de passionnés autour des trésors culturels et historiques de la Normandie. Avec pour thèmes « Patrimoine vivant » et « Patrimoine du sport », cette édition a su marquer les esprits en liant l'héritage historique aux événements contemporains majeurs de l'année. Plus de 100 000 visiteurs ont arpenté les nombreux sites ouverts au public en Normandie, souvent de manière exceptionnelle. Parmi les lieux les plus fréquentés, citons le **Musée de la tapisserie de Bayeux**, qui a attiré 3 720 visiteurs, et le **Parc de Clères**, qui a accueilli 3 000 personnes. Le **Musée des beaux-arts et de la dentelle à Alençon** (également lieu de l'exposition sur la dentelle comme patrimoine vivant) a comptabilisé 1 464 visiteurs, tandis que le **Haras du Pin**, symbole du patrimoine équestre normand, a attiré 1 463 passionnés.



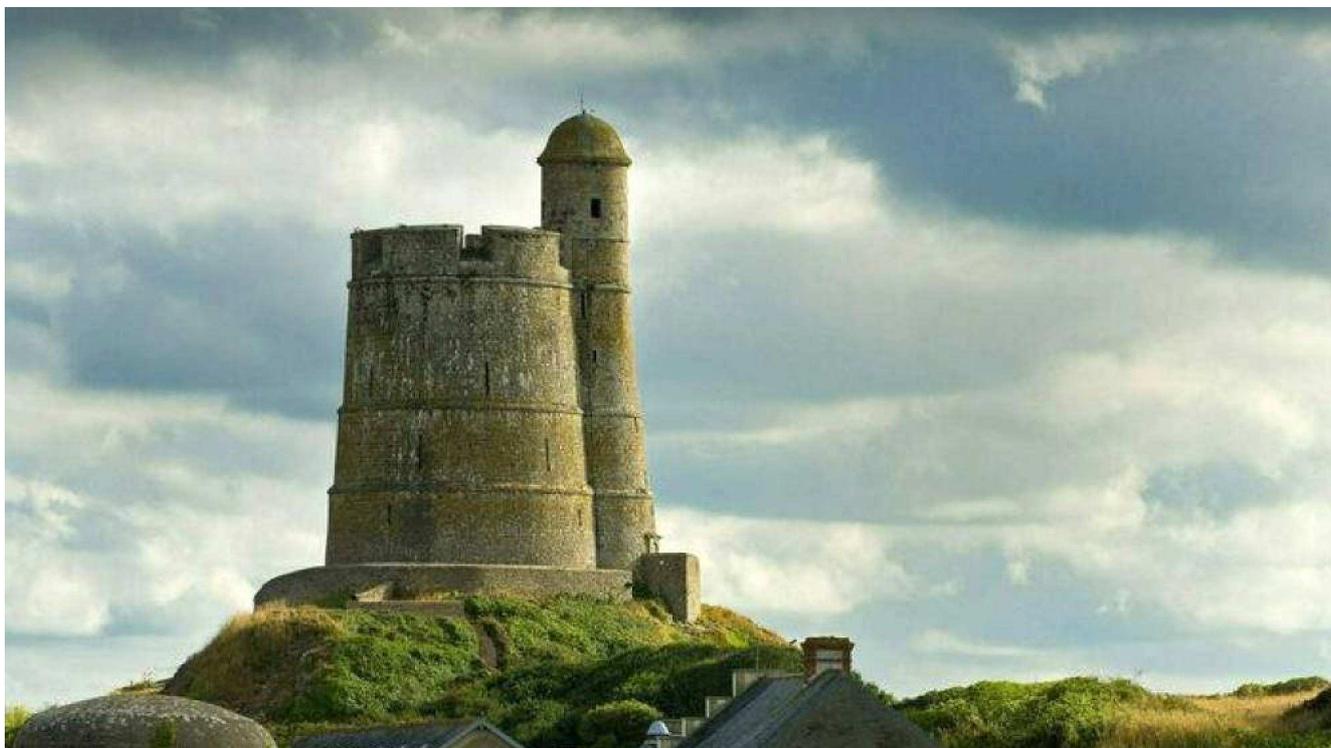
Dentelle Paris 2024 ©Atelier-conservatoire de dentelles d'Alençon



Le Fauvette ©dr

Les commémorations des 80 ans du Débarquement ont été l'occasion pour le **Musée de la bataille de Normandie** (à Bayeux, 1 110 visiteurs) de proposer des parcours immersifs sur cet épisode clé de l'histoire. Les 150 ans de l'Impressionnisme ont été célébrés à travers des expositions prestigieuses au **Musée des impressionnistes à Giverny** (également 2 542 visiteurs) et au **Musée Eugène Boudin de Honfleur**. Quant aux Jeux Olympiques de Paris 2024, ils ont été illustrés par des visites guidées du **Fauvette**, ce navire qui a remonté la Seine lors de la cérémonie d'ouverture des JO, ou encore les nombreuses expositions sur le thème du sport, aux **Franciscaines de Deauville** notamment.

Cet événement annuel illustre l’attachement des Français à leur patrimoine. Cette réussite est due à l’engagement d’une multitude de bénévoles, de professionnels et d’associations qui partagent leur savoir et leur passion. Parmi eux, les associations locales comme les « Amys du Vieux Dieppe » (300 visiteurs) ou le réseau « D’Lire » (à Dieppe, 89 visiteurs) qui ont brillé par leur dévouement.



©Tour Vauban, Saint-Vaast-la-Hougue

Les JEP 2024 ont confirmé la vitalité du patrimoine normand et sa capacité à se réinventer en résonance avec les grands événements actuels. Rendez-vous est pris pour l’édition 2025, où le patrimoine continuera à vivre et à émouvoir !

Nuit des Musées et Impressionnisme

« Le musée est une école de la sensibilité, une école de la pensée, une école du cœur. Il doit être un instrument de culture et de civilisation ».

André Malraux.

La Nuit des Musées 2024 en Normandie a été un événement marquant, coïncidant avec les 150 ans de l’Impressionnisme.

célébré cet anniversaire, **Beaux-arts de Caen** sur le *Spectacle de la des Impressionnismes à L’Impressionnisme et la institutions, telles que le*



©Mémorial de Caen

Plusieurs musées ont notamment le **musée des** (exposition remarquable *marchandise*) et le **Musée Giverny** (exposition *mer*). De grandes **Musée des Beaux-Arts de**

Rouen et le **Musée Mémorial de la Bataille de Normandie** à Bayeux, ont également proposé des expositions d'envergure, attirant des milliers de visiteurs. Le **Musée de la Tapisserie de Bayeux** a accueilli 800 personnes, tandis que le **Musée des Beaux-Arts de Caen** a séduit 2 330 visiteurs.



Il convient de mentionner le label "Musée de France", attribué par le ministère de la Culture à plusieurs musées normands, qui souligne leur qualité et leur rôle dans la préservation du patrimoine. Même si la DRAC de Normandie accueille tous les musées dans sa programmation, elle cherche à privilégier ces institutions dans ses communications et ses mises en avant, tel que le veut le label.

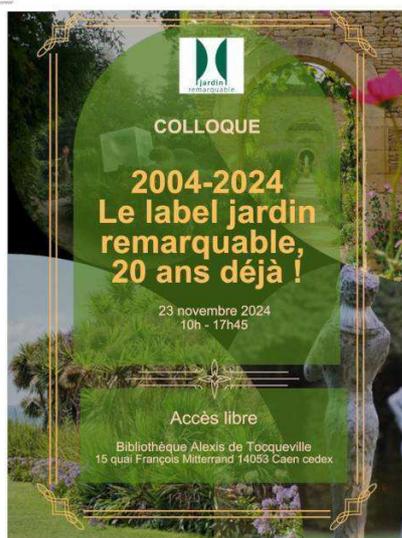
En 2024, la Nuit des Musées a attiré un public large et diversifié. Le **Musée des Impressionnismes Giverny** a comptabilisé 900 visiteurs, et des lieux plus petits, comme le **Musée de la Batterie de Merville**, ont également connu une affluence notable.

Cet événement a non seulement mis en lumière l'héritage impressionniste mais a aussi renforcé l'attractivité culturelle de la Normandie. Grâce à des expositions variées et un accueil convivial, la Nuit des Musées 2024 a prouvé l'importance des musées normands dans la transmission de la connaissance, du savoir et du patrimoine.

Rendez-vous aux jardins : 20 ans du label Jardin Remarquable, l'âge de passion

Les **Rendez-vous aux Jardins 2024** en Normandie ont célébré un événement important : le 20^e anniversaire du **label Jardin Remarquable**, une distinction décernée par le ministère de la Culture. Ce label reconnaît l'exceptionnalité des jardins, tant pour leur conception que pour leur histoire. En Normandie, 40 jardins bénéficient de cette reconnaissance, offrant aux visiteurs des lieux uniques à découvrir.

Parmi les jardins les plus emblématiques, on retrouve le **Jardin du musée des Impressionnismes** à Giverny, avec 3 904 visiteurs, ou encore le **Domaine d'Harcourt** (445 visiteurs) et les **Jardins de la Mansonnière** à Saint-Céneri-le-Gérei. Ces jardins, parmi les plus visités, témoignent de la diversité botanique de la région, allant des jardins paysagers aux créations plus contemporaines.



Un événement marquant de cette année a été le **colloque organisé par la DRAC** le 25 novembre 2024 à la bibliothèque Tocqueville de Caen.

Ce colloque a permis de mettre en lumière les **joyaux botaniques** de la région et d'échanger sur la gestion et la valorisation de ces sites exceptionnels.

Des experts, des paysagistes et des historiens ont participé à cette rencontre, soulignant l'importance du patrimoine végétal normand.

Le succès des Rendez-vous aux Jardins 2024 s'observe également dans la fréquentation des jardins ouverts à cette occasion. Le **Jardin des Plantes de Caen** a attiré près de 900 visiteurs, tandis que des jardins comme ceux de **Saint-Germain-de-Livet** (105) ou **Vendeuvre** ont également connu un beau succès, prouvant l'engouement croissant pour la découverte des espaces verts normands.

Ces Rendez-vous aux Jardins 2024 ont renforcé la place des jardins remarquables comme acteurs clés du patrimoine culturel et naturel de la Normandie.

La petite dernière : Biblis en Folie



Les 28 et 29 septembre 2024, se tenait la toute première édition de **Biblis en Folie**, un événement voulu par la ministre de la Culture, Rachida Dati, pour mettre en avant les médiathèques et les bibliothèques

qui œuvrent pour la lecture et la diffusion de la culture dans les territoires. Cette manifestation nationale a transformé les bibliothèques de la région en véritables lieux de découverte et de créativité le temps d'un week-end. Des animations variées ont été proposées aux visiteurs de tous âges, allant des ateliers de création littéraire aux lectures publiques, en passant par des jeux de société et des rencontres avec des auteurs locaux.

Cet événement a permis de mettre en avant la richesse des bibliothèques normandes et de favoriser l'accès à la culture pour un large public. Un succès qui marque le début d'une nouvelle tradition, promettant de futures éditions tout aussi captivantes.



©Bibliothèque patrimoniale de Valognes

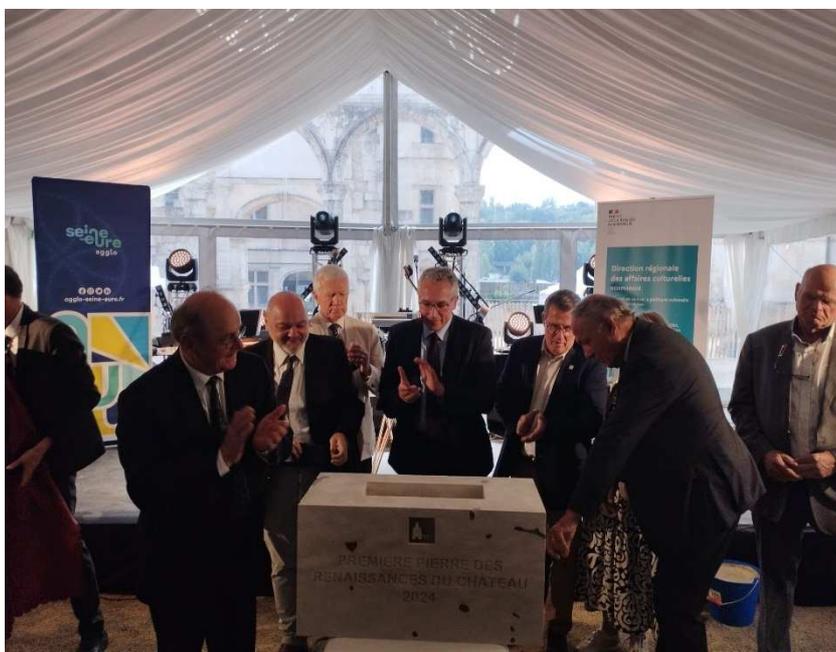
02. Restauration et rayonnement du patrimoine normand

A. De grandes avancées pour le patrimoine de Normandie

Un pas de géant au château de Gaillon

Un événement historique s'est tenu en 2024 au Château de Gaillon, dans l'Eure, avec la **pose symbolique de la première pierre** marquant le lancement des travaux de restauration. Cette initiative découle d'un partenariat entre l'État et l'Agglomération Seine-Eure, formalisé par un **bail emphytéotique de 99 ans**. L'objectif : **restituer à ce joyau de la Renaissance française toute sa splendeur et en faire un lieu phare du patrimoine normand**.

Construit au début du XVI^e siècle, sous l'égide du cardinal Georges d'Amboise, le Château de Gaillon est reconnu comme l'un des premiers édifices Renaissance en France. Bien que classé monument



Signature première pierre château Gaillon ©Marine Francillon

historique depuis 1862, le site a souffert de décennies d'usure et de transformations, notamment son utilisation comme prison au XIX^e siècle. Les travaux prévus visent à restaurer ses éléments les plus emblématiques, notamment :

- La **cour d'honneur**, célèbre pour ses décors sculptés.
- Les **galeries Renaissance** et leurs arcades finement travaillées.
- Les toitures et les structures porteuses, gravement endommagées.

Le chantier de restauration bénéficie d'un financement conséquent :

- **15 millions d'euros mobilisés par l'État**, à travers le ministère de la Culture, répartis sur plusieurs années.

- Un soutien de la Région Normandie et du FEDER, permettant de compléter le budget.

- L'Agglomération Seine-Eure, gestionnaire du site via le bail emphytéotique, contribuera également avec une enveloppe annuelle de 500 000 euros.

Ces fonds permettront non seulement de stabiliser les structures existantes mais aussi d'initier des aménagements en vue de l'accueil du public.

Le chantier s'organise en plusieurs phases :

- **2024-2026** : Consolidation des structures, restauration des façades sculptées et modernisation des infrastructures pour la sécurité du site.
- **2026-2030** : Création d'un parcours muséographique, restauration des espaces intérieurs, et ouverture d'espaces culturels.

Un des moments forts sera la **réhabilitation des galeries et de la chapelle, prévues pour 2027**, qui marqueront le retour des premiers visiteurs.

- Une fois les travaux achevés, le Château de Gaillon ambitionne de devenir un pôle culturel majeur en Normandie. Les projets incluent :
- Des expositions permanentes retraçant l'histoire du château et de la Renaissance.
- Un conservatoire de musique et de théâtre, intégré dans les espaces rénovés.
- Des événements culturels annuels, attirant des milliers de visiteurs.

Ce chantier illustre la volonté de l'État et des acteurs locaux de conjuguer préservation patrimoniale et dynamisme économique. À terme, le Château de Gaillon devrait accueillir près de 50 000 visiteurs par an, devenant un lieu incontournable du patrimoine français.



La restauration du pont Colbert

Le **Pont Colbert** de Dieppe, véritable monument d'ingénierie et patrimoine emblématique, fait l'objet en 2024 d'une vaste opération de restauration. Ce chantier ambitieux est piloté par les **Ports de Normandie**, avec le soutien de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) Normandie et du ministère de la Culture. Retour sur l'histoire de ce pont remarquable, les défis de sa restauration, et les perspectives pour les mois à venir.



Déplacement Pont Colbert de Dieppe ©Ports de Normandie

Construit en 1889, le Pont Colbert est un exemple exceptionnel de pont tournant métallique encore en activité en France. **Conçu par l'ingénieur Alexandre Barret**, il est destiné à assurer la liaison entre le port de Dieppe et ses installations fluviales, tout en permettant la navigation maritime. Long de 70 mètres et pesant plus de 300 tonnes, il fonctionne grâce à un mécanisme hydraulique qui, encore aujourd'hui, témoigne de l'excellence technique de la fin du XIXe siècle.

Classé monument historique en 2020, ce pont n'est pas seulement un ouvrage d'art : il symbolise le dynamisme maritime de Dieppe à son âge d'or et incarne un lien vital entre deux rives.

Après plus de 130 ans de service, le Pont Colbert montrait des signes préoccupants de vieillissement :

- **Fatigue des matériaux**, notamment des poutres métalliques corrodées par l'air marin.

- **Problèmes d'étanchéité** causant des infiltrations d'eau au niveau des parties mobiles.
- **Affaissement de la structure**, affectant la rotation du pont et menaçant sa pérennité.

Un **diagnostic approfondi mené en 2022** a conclu à l'urgence d'une intervention pour préserver l'intégrité du pont et garantir sa sécurité. Le chantier de restauration, lancé en 2024, vise à répondre à ces enjeux tout en respectant les caractéristiques historiques et techniques de cet ouvrage unique.

L'opération de restauration est une véritable prouesse technique. Elle mobilise des savoir-faire rares pour préserver l'authenticité du pont tout en le modernisant :

- Démontage des parties les plus fragiles, suivies d'une restauration en atelier pour traiter la corrosion et renforcer les éléments porteurs.
- Remplacement des rivets d'origine par des fixations adaptées, tout en conservant l'aspect historique de la structure.
- Réhabilitation du système hydraulique, garantissant son fonctionnement fidèle au dispositif initial tout en intégrant des technologies modernes pour améliorer sa durabilité.

Les travaux en 2024 se sont concentrés sur la consolidation des structures principales et le traitement des parties les plus endommagées. **À ce jour, près de 60 % des opérations structurelles sont achevées.** La réinstallation des éléments restaurés et la phase finale de mise en service sont prévues pour 2025.

Les travaux suivent un calendrier serré pour respecter l'objectif d'une réouverture du pont à l'été 2025 :

1. **2024** : Consolidation de la structure, traitement de la corrosion, et début de la restauration du mécanisme hydraulique.
2. **Début 2025** : Réinstallation des éléments restaurés et tests des mécanismes.
3. **Fin 2025 / début 2026** : Achèvement des finitions et réouverture du pont au public et à la circulation.

Le ministère de la Culture et la DRAC Normandie ont apporté un soutien financier et technique significatif à ce projet, témoignant de l'importance accordée à la préservation du patrimoine maritime et industriel. Le chantier du Pont Colbert s'inscrit également dans une dynamique de valorisation touristique et culturelle de Dieppe, renforçant son attractivité tout en respectant son identité historique.

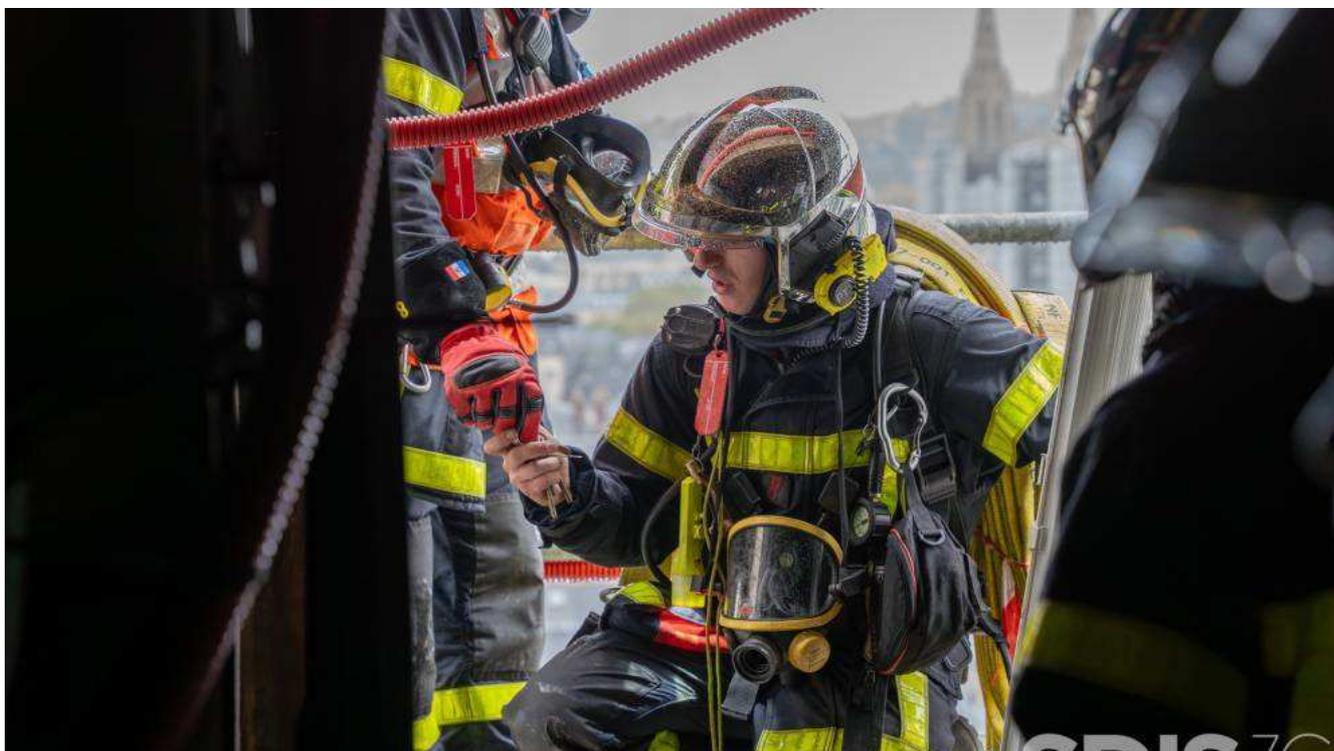
Lorsque les travaux seront terminés, le Pont Colbert continuera d'incarner un lien précieux entre passé et présent, rappelant l'ingéniosité des générations précédentes et l'engagement actuel pour la transmission du patrimoine aux générations futures.

La sécurité des cathédrales normandes

2024 : série d'exercices incendies dans les cathédrales normandes

En 2024, les cathédrales normandes ont été le théâtre de plusieurs exercices incendie menés dans le cadre du plan national de sécurité des cathédrales, piloté par le ministère de la Culture. Ces

simulations, qui se sont déroulées dans des lieux aussi emblématiques que celles de **Coutances**, **Sées**, **Évreux** et **Rouen**, ont impliqué la mobilisation des services de secours, afin de tester la réactivité et la coordination des acteurs locaux en cas d'urgence. Ces actions sont cruciales pour affiner les protocoles de sécurité, particulièrement en ce qui concerne les parties les plus vulnérables de ces édifices, comme les toitures et les flèches.



Exercice incendie cathédrale Rouen 21 octobre 2024 ©SDIS76

À Évreux, par exemple, le 11 avril 2024, un exercice a vu l'activation des alarmes et des interventions simulées, avec la participation des pompiers du SDIS 27 et des forces de l'ordre. Cet exercice visait à évaluer l'efficacité de la gestion du public, la qualité du **PSBC (plan de sauvegarde des biens culturels)** établis par les conservateurs des monuments historiques et les architectes des bâtiments de France, conservateurs des cathédrales) et la protection des bâtiments, tout en améliorant la formation des équipes en cas de sinistre. Ce type d'exercice est désormais inscrit dans les pratiques régulières des monuments classés, une exigence accrue depuis les tragiques événements de 2019 avec l'incendie de Notre-Dame de Paris.

Le plan national, qui couvre 89 cathédrales françaises, vise à garantir la sécurité des plus grands monuments religieux du pays tout en assurant une meilleure gestion des risques. Ce travail de prévention s'intègre dans un processus global, à la fois technique et humain, qui prépare ces lieux à faire face à une menace de plus en plus présente.

Enfin, cette vigilance prend tout son sens à l'aube de la réouverture de Notre-Dame de Paris en décembre 2024, un événement symbolique pour la France, et un modèle pour les autres cathédrales, qui, à travers ces exercices de sécurité, renforcent leur rôle de témoins du patrimoine vivant.

B. Bilan 2024 – conservation régionale des monuments historiques

Calvados

Chiffres 2024 :

- 3 dossiers de protection présentés en 1ere section (plénière) de la Commission Régionale du Patrimoine et de l'Architecture (CRPA), 3 dossiers en 1ere section de la CRPA (délégation permanente) ;
- 1 dossier de protection présenté en 3eme section de la CRPA ;
- 29 opérations de fonctionnement sur les MH non Etat (165 783€) ;
- 38 opérations d'investissement sur les MH non Etat (2 457 820€) ;
- 2 engagements sur les MH Etat (936 408€).

Faits marquant 2024

- **Classement des Bains Pompéiens** après le passage en Commission Nationale du Patrimoine et de l'Architecture (CNP).
- Visite de 5 jardins remarquables en vue du renouvellement du label.
- 7 opérations ont été engagées dans le cadre du dispositif du Fonds incitatif partenarial (FIP) avec le conseil départemental du Calvados pour un montant total de 554 815€. Les Monuments Historiques (MH) concernés sont : Les châteaux d'Audrieu et Colombières, Les églises du Fresne-Camilly, d'Auquainville, de Tilly sur Seules et de Sainte-Marie aux Anglais à Mézidon, Les Bains Pompéiens de Deauville.



Bains Pompéiens de Deauville ©Aurélié Vanitou

Ce qui a changé en 2024 pour la population, les usagers et les élus

Le guide des aides de la DRAC pour la restauration et l'entretien des MH régionaux a été réactualisé, il introduit notamment un **plafond d'aide annuelle**. Il a vocation à être diffusé auprès des partenaires financiers et propriétaires de monuments

Perspectives et grands chantiers 2025

- Mise en place du **Plan Pluriannuel d'entretien (400K€ annuels) des MH Caennais** avec une convention pour 3 années (2025-2027). Des études seront menées sur l'église de la Gloriette et l'église Saint-Michel de Vaucelles.
- Lancement des travaux de la restauration générale du **Château de Bénouville**.
- Engagement des travaux de la restauration de l'aile Cospéan de l'ancien palais épiscopal à Lisieux
- Poursuite des travaux de réfection des couvertures charpentes et façades du Château de Balleroy.
- **Fin du chantier de restauration du transept de la cathédrale de Bayeux** après l'engagement financier en 2024 de la 6^{ème} tranche de travaux.

Eure

Chiffres 2024 :

- 3 dossiers de protection présentés en 1ere section de la CRPA (plénière) et 1 dossier AVAP, 2 dossiers en 1ere section de la CRPA (délégation permanente) ;
- 1 dossier de protection présenté en 3eme section de la CRPA ;
- 18 opérations de fonctionnement sur les MH non Etat (147 187€) ;
- 25 opérations d'investissement sur les MH non Etat (4 499 927€) ;
- 1 engagement sur les MH Etat (33 996€).

Faits marquant 2024

- Passage en CRPA de deux corpus d'ensemble objets mobiliers historiques pour le **château de Gaillon après la signature du bail emphytéotique administratif (BEAV)**
- **Réalisation des travaux d'urgence faisant suite à l'incendie du Château de Serquigny** conformément aux engagements de la Ministre (158 417€).
- 1 opération a été engagée dans le cadre du dispositif du Fonds incitatif partenarial avec le CD27, il s'agit des travaux de restauration générale de l'église de Cesseville (78 615€).

Ce qui a changé en 2024 pour la population, les usagers et les élus

Le guide des aides de la DRAC pour la restauration et l'entretien des MH régionaux a été réactualisé, il introduit notamment un **plafond d'aide annuelle**. Il a vocation à être diffusé auprès des partenaires financiers et propriétaires de monuments

Perspectives et grands chantiers 2025

- Poursuite des travaux engagés en 2024 sur l'église Saint-Taurin à Evreux et sur la collégiale de Vernon. Achèvement de la restauration du Château d'Harcourt.
- Au Château de Gaillon, engagement de la seconde tranche de travaux sur l'aile d'Estouteville (création de l'auditorium et du futur conservatoire), poursuite des travaux sur la Grant Maison et présentation des collections lapidaires en CNPA au vu du classement de l'ensemble.
- Restauration du pont du Domaine de la Mésangère aux Monts du Roumois.
- Commencement des travaux de restauration de l'église Saint-Gervais Saint-Prottais à Etrépagny.

Manche



Rade Cherbourg ©SM

Chiffres 2024 :

- 3 dossiers de protection présentés en 1ere section de la CRPA (plénière) et 2 renouvellement de VPAH, 2 dossiers en 1ere section de la CRPA (délégation permanente)
- 6 dossiers de protection présentés en 3eme section de la CRPA
- 20 opérations de fonctionnement sur les MH non Etat (72 950€)
- 36 opérations d'investissement sur les MH non Etat (709 591€)
- 4 engagements sur les MH Etat (225 878€)

Faits marquant 2024

- Prise de 18 arrêtés concernant les **vestiges de la seconde guerre mondiale** dans le cadre du PCR.
- **Classement de la rade de Cherbourg après passage en CNPA.**
- Visite de 5 jardins remarquables en vue du renouvellement de leur label.
- 3 opérations ont été engagées dans le cadre du dispositif du Fonds incitatif partenarial avec le CD50 pour un montant total de 188 863€. Les MH concernés sont : le château de Saint-Sauveur-le-Vicomte et les églises de Genêts et de Villedieu-les-Poêles.

Ce qui a changé en 2024 pour la population, les usagers et les élus

Le guide des aides de la DRAC pour la restauration et l'entretien des MH régionaux a été réactualisé, il introduit notamment un plafond d'aide annuelle. Il a vocation à être diffusé auprès des partenaires financiers et propriétaires de monuments

Perspectives et grands chantiers 2025

- Poursuite des chantiers de restauration des églises Notre-Dame de Carentan et Notre-Dame de Villedieu-les-Poêles.
- Début des travaux de restauration de l'église Saint-Pierre de Coutances.
- Réalisation de l'étude du fort abri de l'île du large à Saint-Marcouf.
- Lancement des travaux de **restauration du Haras de Saint-Lô** (monument emblématique de la Mission Bern 2024)

Orne

Chiffres 2024 :

- 1 dossier de protection présenté en 1ere section de la CRPA (plénière) et 1 renouvellement de VPAH, 3 dossiers en 1ere section de la CRPA (délégation permanente) ;
- 4 dossiers de protection présentés en 3eme section de la CRPA ;
- 17 opérations de fonctionnement sur les MH non Etat (75 221€) ;
- 28 opérations d'investissement sur les MH non Etat (1 772 637€) ;
- 2 engagements sur les MH Etat (102 628€).



Toiture Maison des sept colonnes ©Ville d'Alençon

Faits marquant 2024

- Visite de 4 jardins remarquables en vue du renouvellement de leur label
- Achèvement de la restauration de la **Maison des 7 colonnes à Alençon**.
- 1 opération a été engagée dans le cadre du dispositif du Fonds incitatif partenarial avec le CD27, il s'agit des travaux de restauration générale du Château de Corday au Renouard (30 471€).
- 2 opérations ont été engagées dans le cadre du dispositif Mission Patrimoine en Péril (Mission Bern), pour un montant de 443 773€. Il s'agit de la restauration de la maison du jardinier et du

fruitier du Château du Bourg Saint-Léonard à Gouffern en Auge et de la restauration de l'église Saint-Ouen au Pin au Haras.

Ce qui a changé en 2024 pour la population, les usagers et les élus

Le guide des aides de la DRAC pour la restauration et l'entretien des MH régionaux a été réactualisé, il introduit notamment un plafond d'aide annuelle. Il a vocation à être diffusé auprès des partenaires financiers et propriétaires de monuments.

Perspectives et grands chantiers 2025

- Poursuite des travaux engagés au Haras du Pin, à l'église Saint-Martin de l'Aigle et sur le Logis de la Fontaine Orin à Mortrée.
- Début des travaux de restauration du clos et du couvert du Couvent des Clarisses à Mortagne au Perche. Restauration de l'Orangerie du Château du Bourg Saint-Léonard à Gouffern en Auge. Engagement de la 1ere tranche de travaux de l'église Saint-Vigor à Athis Val de Rouvre. Restauration des couvertures du chalet suédois à Bagnoles de l'Orne.

Seine Maritime

Chiffres 2024 :

- 4 dossiers de protection présentés en 1ere section de la CRPA (plénière), 7 dossiers en 1ere section de la CRPA (délégation permanente) ;
- 1 dossier de protection présenté en 3eme section de la CRPA ;
- 19 opérations de fonctionnement sur les MH non Etat (653 597€) ;
- 30 opérations d'investissement sur les MH non Etat (5 245 426€) ;
- 9 engagements sur les MH Etat (1 867 182€).

Faits marquant 2024

- Lancement de la **procédure des travaux d'office au Château de Tancarville** après examen de la CNPA de décembre 2023.
- 2024 marque la **fin de la convention du Plan Pluriannuel d'entretien entre l'Etat et la ville de Rouen** après 6 années pendant lesquelles l'Etat a participé à hauteur de 400K€ annuels à l'entretien des MH de la ville.
- **Achèvement des travaux de l'Abbatiale Saint-Ouen initiés dans le cadre du Plan de Relance.**
- 1 opération a été engagée dans le cadre du dispositif du Fonds incitatif partenarial avec le CD76, il s'agit des travaux de restauration de l'ancienne Abbaye Saint-Martin d'Auchy à Aumale (51 695€).
- 1 opérations a été engagée dans le cadre du dispositif Mission Patrimoine en Péril (Mission Bern), pour un montant de 241 667€. Il s'agit de la 1ere tranche de travaux de restauration de la **Synagogue d'Elbeuf** (monument emblématique 2023).
- Visite d'un jardin remarquable en vue du renouvellement de son label.



Synagogue d'Elbeuf ©Métropole Rouen

Ce qui a changé en 2024 pour la population, les usagers et les élus

Le guide des aides de la DRAC pour la restauration et l'entretien des MH régionaux a été réactualisé, il introduit notamment un plafond d'aide annuelle.

Perspectives et grands chantiers 2025

- Poursuite des travaux de restauration de la Synagogue d'Elbeuf, engagement de la dernière tranche des travaux de restauration du **Pont Colbert à Dieppe**. Achèvement des travaux sur les immeubles Isaï du Havre.

- Début des travaux de restauration de la tour clocher de l'église Notre-Dame de Caudebec à Rive-en-Seine, l'engagement de l'Etat sera de 1,2M€ sur 3 ans. A Jumièges, restauration du logis de l'abbé.
- Restauration du mur d'enceinte du Manoir du Catel à Ecretteville les Baons (Mission Bern).

C. Bilan 2024 – service régional de l'archéologie

Le **nombre de dossiers d'aménagement instruits** dans le cadre de l'archéologie préventive, 1261, est en **légère augmentation** par rapport à 2023, mais en raison de l'évolution de la typologie des dossiers, avec davantage de travaux projetés dans des zones urbanisées, le **taux de prescription est en baisse**, 13,4 %, alors que le taux moyen depuis 2019 est de 17,28 %.

L'irrégularité des flux des dossiers à instruire s'est accentuée, le nombre oscillant entre 80 et 133 par mois, avec des pics notables en avril-mai, pendant l'été, puis à nouveau en décembre. L'année a été marquée par une fébrilité tangible liée au **manque de visibilité financière et politique des aménageurs**. La crise économique tend les montages financiers des projets d'aménagement engendrant une plus difficile acceptabilité des prescriptions archéologiques. Les opérateurs, dont les interventions deviennent souvent la variable d'ajustement dans un projet global, sont inquiets par des exigences en termes de calendrier frisant parfois le déraisonnable. Concomitamment, l'Inrap, l'opérateur principal, subit une baisse importante de moyens pour assumer leur mission de service public (diagnostics), accentuant le malaise. **Le SRA s'évertue à accompagner les projets avec bienveillance, assumant les missions régaliennes mais aussi intercédaient souvent dans les négociations aménageur – opérateur en cas de blocages, afin de chercher des solutions.**



Briga © E. Philippe



Gisacum ©Brigitte Chatenet

L'accompagnement vers la **publication de projets de recherche** pluriannuels a été privilégié en archéologie programmée : Patrimoines des vestiges de la Seconde Guerre mondiale en Normandie, *Alauna-Valognes*, *Briga-Eu*, Bois L'Abbé et *Gisacum-Le Viel-Evreux*. En parallèle, la politique d'anticipation relative aux sites menacés de destruction par le **recul du trait** de côte prend corps, avec plusieurs opérations ciblées, des sondages sur le site de hauteur de Braquemont en Seine-Maritime (collaboration SRA - la Ville d'Eu), ainsi que sur des sites sur les Iles de Chausey et de Saint-Marcouf.

Calvados

- Archéologie préventive en chiffres : 43 diagnostics réalisées ; 7 fouilles réalisées
- Archéologie programmée en chiffres : 9 projets

Focus : le SRA a déménagé les collections archéologiques issues de la Manche et du Calvados dont la gestion incombe à part entière à l'Etat, au **Centre de Conservation et d'Etude Archéologique régional** à

Caen, partiellement aménagé à cet effet. Sont ainsi rassemblées, notamment, la collection anthropologique de référence nationale provenant de l'université de Caen, la collection exceptionnelle de **moulages d'empreintes néandertaliennes du Rozel**, et les biens archéologiques mobiliers issus de fouilles préventives, en forte demande de prêts des musées régionaux.



Dominique Cliquet, Rozel ©GFauq

Eure

- Archéologie préventive en chiffres : 15 diagnostics réalisées ; 14 fouilles réalisées
- Archéologie programmée en chiffres : 5 projets

Focus : C'est dans l'Eure qu'a eu lieu le plus grand nombre de fouilles préventives. Celle de l'ancien cimetière de **l'hôpital de Navarre à Evreux**, datant essentiellement du XX^e siècle, a permis d'étudier les gestes funéraires accompagnant les obsèques des patients et soignants de l'unité psychiatrique. La rareté de ce type de fouille, portant sur des sépultures contemporaines, a donné lieu à l'élaboration de protocoles spécifiques et novateurs, comprenant un accompagnement psychologique de l'équipe archéologique.



Fouilles du site Saint Louis Evreux 2022, hôpital Navarre ©Sophie Coulon

Manche

- Archéologie préventive en chiffres : 23 diagnostics réalisées ; 2 fouilles réalisées
- Archéologie programmée en chiffres : 6 projets

Focus : La **fouille innovante du site de l'assaut du Manoir de Brécourt**, à Sainte-Marie-du-Mont, par les parachutistes de la 101^e division aéroportée de l'armée américaine le 6 juin 1944, s'est poursuivie cette année. Elle a fait l'objet d'une belle exposition au musée d'Utah Beach dans le cadre des commémorations du 80^e anniversaire du Débarquement.

Orne

- Archéologie préventive en chiffres : 10 diagnostics réalisées ; 1 fouille réalisée
- Archéologie programmée en chiffres : 4 projets

Focus : Un nouveau projet mené par le SRA en collaboration avec l'ONF, portant sur **deux tourbières dans la forêt de Bellême**, permet de dynamiser la recherche par ailleurs assez faible dans ce département. Malheureusement, en raison des difficultés budgétaires des Collectivités Territoriales, le Département n'a pas pu maintenir les subventions aux projets de recherche programmée qu'il accorde habituellement.

Seine-Maritime

- Archéologie préventive en chiffres : 30 diagnostics réalisées ; 8 fouilles réalisées
- Archéologie programmée en chiffres : 10 projets

Focus : **Deux fouilles de grande envergure ont été menées tambour battant, dans le cadre de l'extension du centre nucléaire de Penly**. Les résultats scientifiques sont très riches traduisant des occupations rurales denses s'échelonnant de l'âge du Bronze au haut Moyen Âge. Les services de la préfecture de Région, le SRA, l'Inrap, EDF et RTE ont travaillé de concert pour réaliser ces opérations de la façon la plus efficiente possible.

Evènements marquants

La **grotte ornée de Gouy** en Seine-Maritime a fait l'objet d'un programme d'enregistrement 3D complet HD, complété par une campagne de prise de photos RTI des gravures exceptionnelles. Ce relevé précis, financé par le ministère de la Culture, s'intègre à une reprise globale de la gestion de la grotte paléolithique en collaboration avec la CRMH et l'UDAP 76 en interne, et avec le Centre national de Préhistoire (CNP) et le Laboratoire de Recherche des Monuments Historiques (LRMH) en externe : récolements historiographique et scientifique, constat d'état, programmation des travaux de conservation nécessaires, rédaction d'un nouveau plan de gestion, valorisation.



Aurochs de la grotte de Gouy ©K.Gernigon

Perspectives : le déménagement de la Drac de Rouen vers la cité administrative est un enjeu majeur pour le bien-être au travail des agents, et pour le travail collaboratif avec les autres directions de l'Etat qui devra en découler. L'aménagement du Centre de conservation et d'étude archéologique régional à Caen,

prioritaire, se poursuivra ; l'intégration de plusieurs tonnes de Biens archéologiques mobiliers que les opérateurs et musées ne peuvent plus stocker, est programmée à partir de février.

D. Bilan 2024 – service des musées

Chiffres clés

- 6 projets scientifiques et culturels validés par les collectivités (musée archéologique de Vieux, musée des beaux-arts de Caen, musée des beaux-arts et de la dentelle d'Alençon, musée du bocage normand de St-Lô, musée de Mortagne-au-Perche, musée du château d'Eu)
- **3 projets de rénovation majeurs suivis (Tapisserie de Bayeux et pôle Beauvoisine de Rouen : études de maîtrise d'œuvre, muséum du Havre : travaux)**
- 3 projets en phase d'étude de programmation : musée d'Avranches, réserves des musées de Granville, réserves du musée Décorchemont de Conches-en-Ouche.
- 155 dossiers d'acquisition examinés en Commission scientifique régionale d'acquisition des musées de France, 78 331 € de subvention pour la part Etat du Fonds régional d'acquisition pour les musées (FRAM) attribués à 13 musées.
- 132 projets de restauration examinés en Commission scientifique régionale de restauration des musées de France, 72 688 € de subvention pour la part Etat du Fonds régional d'aide à la restauration (FRAR) pour les musées attribués à 26 musées.

Faits marquants

- Le projet scientifique et culturel de l'établissement public de coopération culturelle Etat-Région **La Fabrique de patrimoines en Normandie** a été validé. Il s'agit d'un partenaire essentiel de la DRAC dans les domaines des musées, de l'ethnologie et de la conservation-restauration du patrimoine mobilier.
- **Le Musée Thomas-Henry de Cherbourg a obtenu le label d'exposition d'intérêt national** pour l'exposition Prédiction, les artistes face à l'avenir réalisée en partenariat avec le monastère de Brou.
- L'art de la charpenterie navale de marine en Normandie et les chants de marins ont été inscrit sur **l'inventaire national du patrimoine culturel immatériel en 2024.**



©Fondation du Patrimoine

- L'inauguration du changement de nom du musée de Vernon : Musée Blanche Hoschedé-Monet, le 13 avril 2024 réunissant 220 personnes.

Les réglementations mises en œuvre

Conformément au code du patrimoine, la DRAC s'assure de la bonne gestion des collections des musées avec l'encadrement et le soutien du récolement des collections : 129 500 € de subventions ont permis d'aider 16 musées en 2024.

Perspectives et grands chantiers 2025

- L'année 2025 sera marquée par le début des travaux du **grand projet de refonte du musée de la Tapisserie de Bayeux**. L'œuvre sera mise en réserve en septembre 2025 pour permettre le début du chantier en toute sécurité. La réouverture du musée est prévue fin 2027.
- La 2e campagne de récolement décennal des collections des musées de France s'achèvera en 2025. L'essentiel des efforts de la DRAC en direction des musées visera donc à les aider, techniquement et financièrement, à avancer dans cette opération fondamentale pour la bonne connaissance et la bonne gestion de leurs collections.



VI: ANGLI ET

03. Les unités départementales de l'architecture et du patrimoine (UDAP)

Les Unités départementales de l'architecture et du patrimoine (UDAP) sont des services déconcentrés du ministère de la Culture, placés sous l'autorité des préfets de département. Leur mission principale est de préserver et de valoriser le patrimoine architectural, urbain et paysager tout en accompagnant les collectivités et les particuliers dans leurs projets d'aménagement. En Normandie, les UDAP jouent un rôle essentiel pour garantir l'équilibre entre la protection du riche patrimoine régional et le développement harmonieux des territoires, en collaboration avec les acteurs locaux.

A. Calvados

Patrimoine bâti

Fondation du patrimoine : les ABF du Calvados ont émis des avis techniques sur 70 dossiers environ, permettant l'obtention du label et la réalisation de travaux de qualité réalisés par des artisans locaux. Contrôle scientifique et technique (CST) sur les Monuments historiques (MH) :

- 26 opérations de fonctionnement (public et privé) suivies par l'UDAP du Calvados soit 148 000 € d'aide la DRAC, représentant 890 000 € de travaux.

Parmi des opérations, notons l'entretien des maçonneries du soubassement, de la couverture et des menuiseries du Manoir de Baron sur Odon pour un montant de travaux de 124 000 € aidés à hauteur de 25 000 €. En matière d'investissement, 6 opérations (public et privé) ont été suivies par l'UDAP, avec une aide de la DRAC de 287 000 € pour 1 449 000 € de travaux. Parmi les opérations significatives, le Château de Colombière - Restauration de la voûte de l'ancienne chapelle et de la poivrière de la tour Nord pour un montant de travaux de 391 000 € aidés à hauteur de 98 000 € et l'Eglise de Tilly-sur-Seulles - Restauration générale de l'église en 2 tranches pour un montant total de travaux de 879 000 € aidés à hauteur de 120 000 €.

Instruction des demandes d'autorisation de travaux sur MH : Analyse de dossiers et avis donnés sur 17 MH classés et sur 25 MH inscrits, impliquant de nombreux échanges interservices (CRMH et SRA) et des déplacements sur le terrain, en lien avec les propriétaires, les maîtres d'œuvre et les entreprises.

Cathédrale de Bayeux

Près de 200 000 € déployés pour les travaux d'entretien de la cathédrale, intégrant des opérations de vitraux ou de réparation de parements et de pinacles, mobilisant différents corps d'état (maçon, maître verrier, conservatrice-restauratrice, menuisier, campaniste, cordiste, etc.). Dans le cadre des commémorations du 80e anniversaire de la seconde guerre mondiale, l'UDAP a engagé des travaux de mise en valeur de la cathédrale de Notre-Dame. Concernant le porche latéral sud, les travaux ont consisté à nettoyer les parements, à rejointoyer la maçonnerie et à badigeonner les voûtes. Le montant de cette intervention s'élève à hauteur de 20 000 € environ.



Architecture, urbanisme et espaces protégés

Demandes d'autorisation de travaux dans les espaces protégés : près de 9 000 avis ont été rendus par l'UDAP du Calvados via Patronum (100% des dossiers instruits de manière dématérialisée). L'activité est globalement constante par rapport à l'année précédente.

A cela s'ajoute un gros travail de conseil aux particuliers et aux collectivités avant le dépôt de leur demande, et notamment par le biais des permanences en mairies. Communes concernées : Bayeux, Cabourg, Caen, Deauville, Honfleur, Lisieux, Pont-l'Evêque, Trouville-sur-Mer, Villers-sur-Mer et Vire Normandie. Ce qui représente, en 2024, près de 130 permanences et environ 700 dossiers étudiés en amont avec les porteurs de projets (particuliers, commerçants, artisans, architectes, etc.) en lien avec les collectivités (élus et services instructeurs).

Sites patrimoniaux remarquables (SPR)

- L'UDAP du Calvados a suivi la modification du plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV) de Bayeux et le projet d'extension de la Tapisserie de Bayeux, en lien avec la collectivité et les services du pôle patrimoines et architecture de la DRAC.
- L'UDAP a accompagné la ville de Bernières-sur-Mer pour le lancement de l'étude relative au Plan de valorisation de l'architecture et du patrimoine (PVAP). De même pour Orbec, suite à son classement au titre des SPR en 2023. Ces deux SPR seront suivis de près en 2025 jusqu'à l'approbation de leur PVAP prévue en 2026.
- Quartiers de demain : après le lancement fin 2024 du dispositif, l'UDAP participera en 2025 au suivi du projet de réhabilitation de l'immeuble Langevin, un des dix sites retenus au niveau national.

B. Eure

Chiffres clés

- 5523 dossiers instruits au titre des autorisations d'urbanisme individuel, ce qui représente le nombre de dossiers traités le plus important depuis la création du service dans l'Eure (cf graphique).
- 716 conseils délivrés de manière dématérialisée pour les pétitionnaires
- 140 communes en cours d'élaboration d'un Périmètre Délimité des Abords
- 124 chantiers suivis par le service au niveau des édifices remarquables (protégés ou non au titre des monuments historiques) soit au titre du contrôle scientifique et technique, soit en conseil.

Faits marquants

- Lancement d'une **démarche de massification des Périmètres Délimités des Abords** pour les documents d'urbanisme en cours d'élaboration (PLUI Roumois-Seine, INSE, Lyons-Andelle, Lieuvin Pays d'Auge)
- Dématérialisation totale du traitement des autorisations d'urbanisme ce qui permet au service d'assurer de manière fiable l'ensemble des échanges avec les pétitionnaires
- Evolution des pratiques collaboratives avec la Fondation du Patrimoine pour améliorer la qualité du service rendu

Dates importantes

- **Aboutissement le 17 décembre 2024 du Site Patrimonial Remarquable d'Evreux** qui vient marquer une décennie de projets ambitieux pour le patrimoine de la commune, avec en parallèle la délivrance du label Ville d'Art et d'Histoire.
- **14 octobre 2024 héliportage du plancher du donjon de Château Gaillard** : un beau chantier qui a permis de rouvrir le coeur du donjon à la visite fermée depuis 10 ans car trop dangereux, à voir au printemps prochain.



Héliportage au Château Gaillard ©Préfecture de l'Eure

Les réglementations mises en œuvre

Dans le cadre des dispositifs « Petites Villes de Demain » et « Villages d'Avenir », l'UDAP mène une politique ambitieuse de végétalisation des espaces publics, afin de mieux lutter contre les évolutions climatiques

Ce qui a changé en 2024 pour la population, les usagers et les élus

Lancement du portail de prise de rendez-vous pour les autorisations d'urbanisme : avec un lien, les personnes peuvent prendre elles-mêmes des rendez-vous dans des créneaux préétablis. Il s'agit d'offrir deux types de rendez-vous : ceux proposés par l'ABF pour des dossiers en cours et ceux en libre accès directement depuis le site de la préfecture de l'Eure

Perspectives et grands chantiers 2025

- **Suivi du projet « Domaine National » pour Château Gaillard** en collaboration avec la CRMH : tout comme le Mont Saint Michel, le site emblématique des Andelys est en lice pour voir son statut et les protections afférentes évoluer.
- Mise à jour des fiches conseils pour prendre en compte les nouveaux monuments historiques. Il s'agit de continuer le travail élaboré il y a de cela une dizaine d'années qui vise à fournir des renseignements précis et de qualité à tous les demandeurs concernant le patrimoine de l'Eure.

C. Manche

Chiffres clés

- **4598 dossiers traités par l'UDAP au titre des autorisations droit des sols** dont 82 % sont en filière dématérialisée (déposés sur PLAT'AU), les dossiers papier représentent 18 %
- **25 PDA en cours d'élaboration**, à différents stades d'avancement.
- **41 permanences** assurées pour 6 communes stratégiques du territoire Manchois.

Faits marquants

- **Validation de la zone tampon du bien en série UNESCO Patrimoine de Vauban**, pour les tours observatoires de Saint-Vaast-la-Hougue
- Lancement d'une réflexion de généralisation pour mettre en place des Périmètres Délimités des Abords simultanément à l'élaboration des documents d'urbanisme
- Réalisation de 17 PDA en interne faisant suite au projet de protection au titre des MH des ouvrages allemands de la seconde guerre mondiale
- Dématérialisation totale du traitement des autorisations d'urbanisme via PATRONUM

Dates importantes

- **13 mars 2024** : premier exercice d'ampleur de sécurité incendie à la cathédrale ND de Coutances avec mise à l'épreuve du PSBC.
- **Le 80e anniversaire du débarquement** (5, 6 et 7 juin 2025) a impliqué le suivi et le traitement de demandes pour des projets divers (stèle et monuments)

Ce qui a changé en 2024

- Accompagnement des propriétaires de MH suite à la **tempête CIARAN**, dans les projets de réparation ou de restauration du patrimoine monumental

Perspectives 2025

- **Suivi du projet « Domaine National » pour le Mont-Saint-Michel** en collaboration avec la CRMH : les conséquences du classement DN sur ce site emblématique national se traduira par des évolutions sur le volet protections patrimoniales.



Mont Saint-Michel ©CMN

- Suivi de l'élaboration des **plans de gestion UNESCO MSM et sa baie**, et Vauban en lien avec le correspondant UNESCO DRAC

- Création de fiches conseils thématiques UDAP à destination des pétitionnaires

- Approbation du **SPR d'Avranches** permettant sa mise en application

- Finalisation des études AVAP Granville Pays de l'Estran et le Coutançais avec passage en CRPA début octobre

- Lancement d'une étude de PDA commune aux monuments de Cherbourg-en Cotentin localisés dans le cœur de ville

- Cathédrale de Coutances : poursuite de mise en œuvre du plan Sécurité Cathédrale

- Suivi de l'ensemble des études PLUi
- Approbation définitive des 6 PDA Saint-Lô agglo

D. Orne

Chiffres clés

- **2980 dossiers instruits** intégrant les consultations.
- **60 permanences réalisées** sur l'année 2024 principalement sur cinq communes Alençon, Argentan, Bagnoles de l'Orne, Bellême et Mortagne au Perche
- Accompagnement des 11 sites patrimoniaux remarquables dont 2 écritures réglementaires en cours sur Longny-au-Perche, et Alençon

Faits marquants

- Accompagnement du projet de **développement et de mise en valeur du Haras du Pin**, édifice protégé au titre des monuments historiques au sein d'un site classé au titre du code de l'environnement ;
- Réunion mensuelle avec la fondation du patrimoine afin d'améliorer l'instruction des projets éligibles au label;
- Dématérialisation de l'ensemble des autorisations d'urbanisme permettant une instruction centralisée sous le logiciel Patronum.

Dates importantes

- Juin 2024 – finalisation du diagnostic d'élaboration du **site patrimonial remarquable de Mortagne-au-Perche**

Les réglementations mises en œuvre

- Articulation permanente des politiques patrimoniales et de transition écologique permettant le développement maîtrisé des énergies renouvelables, et l'amélioration du confort thermique des édifices dans le respect de leur authenticité

Ce qui a changé dans votre secteur en 2024

- Établissement des cinq permanences mensuelles à Alençon, Mortagne-au-Perche, Bellême, Bagnoles de l'Orne, et Argentan afin d'être accessible à tout porteur de projet sur le territoire de l'Orne avec prise de rendez-vous par l'intermédiaire du secrétariat de l'UDAP.

Perspectives 2025

- Suivi de l'écriture réglementaire des plans de valorisation de l'architecture et du patrimoine (PVAP) sur les communes d'Alençon et Longny-au-Perche,
- Approbation d'un douzième site patrimonial remarquable à Mortagne-au-Perche.

E. Seine Maritime

Principaux chiffres 2024

- **9 200 dossiers d'ADS** instruits, soit une augmentation de 7% par rapport à l'année précédente malgré un ralentissement des permis de construire.
- 2 000 conseils diffusés, dont une part importante par voie dématérialisée.
- **120 dossiers de Monuments Historiques** traités, dont 45 opérations sur les MH appartenant à l'État pour un montant de 300 000 euros de travaux d'entretien.
- **711 communes**, représentant une population de **1 260 000 habitants**, dont **100 000 hectares d'espaces protégés**.
- **700 monuments historiques** et **85 sites classés**, avec des dossiers présentés en CDNPS (25 dossiers).
- **17 sites patrimoniaux remarquables**, dont deux secteurs sauvegardés (Rouen et Le Tréport/Mers-les-Bains).
- **1 site UNESCO** (le centre reconstruit de la ville du Havre), **1 parc naturel régional** (Boucles de la Seine-Normande), et **13 jardins remarquables**.

Faits marquants 2024

- **Succès de l'ouverture** des journées du patrimoine au Château d'Arques-la-Bataille, après 17 ans de fermeture, avec la réalisation et la diffusion d'une plaquette de communication.
- **Incendie maîtrisé à la cathédrale de Rouen**, lors des travaux sur la flèche et le transept nord, avec un retour d'expérience sur les processus d'intervention et la collaboration avec les pompiers.



Incendie de la flèche de la cathédrale de Rouen, juillet 2024, déplacement de Rachida Dati ©images BFMTV

- **Réflexion sur la substitution d'un site inscrit à Yport** dans le cadre de l'Opération Grand Site de France, après Fécamp et Etretat.
- **Réhabilitation de l'architecture de la Reconstruction** à travers des actions de mise en lumière, notamment à Caudebec-en-Caux, Yvetot, Le Havre, Rouen et Elbeuf, avec un focus particulier sur le label ACR pour la zone verte à Sotteville-lès-Rouen.

Ce qui a changé en 2024

- Déménagement du service de la Direction régionale des affaires culturelles de l'Hôtel-Dieu à la Cité administrative Saint-Sever, avec une transition logistique importante.
- Pression foncière accrue, notamment sur Rouen, Le Havre, les côtes, et les zones autour de la Seine, avec des enjeux liés à la préservation des paysages et à la gestion des risques (submersion, inondation, recul des falaises).
- Augmentation des demandes de conseils patrimoniaux dans le cadre des projets de réhabilitation du petit patrimoine, des édifices culturels et des sites protégés, ainsi que l'impulsion de projets de renaturation dans les aménagements.
- Dématérialisation accrue des conseils et des démarches administratives, ce qui a permis une gestion plus efficace des dossiers.

Perspectives 2025

- Poursuite de la mise en valeur du patrimoine, notamment au travers de la **restructuration du quartier Saint-Sever à Rouen**, du **réaménagement de l'Archevêché**, et des **travaux de mise en valeur de l'Abbaye de Jumièges**.
- **Achèvement de la procédure du plan de sauvegarde et de mise en valeur de Mers-les-Bains/Le Tréport**, après 25 ans d'attente et d'études, avec un suivi accru.
- Lancement de nouveaux projets dans le cadre de l'Opération Grand Site de France autour d'Etretat, avec un plan paysager en finalisation et l'amélioration des mobilités.
- **Suivi des projets sous "Action cœur de ville"** à Fécamp, Dieppe, Elbeuf, Bolbec et Eu, avec un accent sur les friches à Lillebonne et Nesle-Normandeuse.
- **Mise en œuvre de la nouvelle ligne RTE et du projet de futur EPR**, avec des implications pour la gestion du patrimoine et de l'espace.

04. Création et industries culturelles en transition

A. Mieux Produire, mieux diffuser

Une ambition culturelle durable en action

Le plan « Mieux produire, mieux diffuser » a été annoncé en bureau du conseil national des professions du spectacle (CNPS) en juin 2023. Suite à une large consultation des administrations et des opérateurs culturels régionaux, menée en fin d'année 2023, le ministère de la Culture s'engage à transformer les pratiques de création et de diffusion en les rendant plus responsables et durables. Sous l'initiative « *Mieux produire, mieux diffuser* », il s'agit de promouvoir une culture qui allie excellence artistique, inclusion sociale et respect des enjeux environnementaux. Cette ambition repose sur trois axes : encourager des productions culturelles écoresponsables, réduire l'impact environnemental des événements, et favoriser un accès équitable à la culture, y compris dans les zones les plus éloignées.

Déployée dès 2024 en Normandie par le **pôle création de la DRAC de Normandie**, cette vision prend vie à travers des actions concrètes.

- **Les festivals écoresponsables** : Des événements comme le Festival Beauregard à Hérouville-Saint-Clair intègrent des dispositifs innovants, tels que l'utilisation de gobelets réutilisables, des toilettes sèches et des partenariats avec des fournisseurs locaux pour réduire l'empreinte carbone.
- **Circuits courts culturels** : Plusieurs structures théâtrales et musicales, comme le Théâtre de l'Arsenal à Val-de-Reuil, privilégient des décors et costumes réalisés à partir de matériaux recyclés ou issus de l'économie locale.
- **Projets culturels itinérants** : Des initiatives comme la Caravane culturelle normande permettent de diffuser spectacles et expositions dans les zones rurales, limitant ainsi les déplacements des publics et rendant la culture accessible à tous.
- **Rénovation énergétique** : Des sites patrimoniaux, tels que l'Abbaye de Jumièges, s'engagent dans des travaux de rénovation énergétique pour allier préservation historique et modernité durable.

Progressivement, la Normandie devient un modèle d'équilibre entre ambition artistique, responsabilité écologique et inclusion territoriale.

B. Bilan 2024 – Arts plastiques

Chiffres clé

- Aides individuelles à la création, 18 artistes ont été aidés pour un montant total de 123 900 euros.
- Aides individuelles à l'installation, 12 artistes ont été aidés pour un montant total de 29 985 euros.

Faits marquants

Pour la première année des aides à l'installation des métiers d'art ont été attribuées. Six artisans (balaitier, céramistes...) ont reçu une aide pour leur équipement pour un montant total de 30 175 euros.

Règlementations mises en œuvre

La Drac Normandie depuis cette année 2024 fait partie des directions régionales des affaires culturelles pilote pour l'action du ministère au titre de la **Création Artistique en environnement numérique (CAen)**. Elle est particulièrement engagée dans programme inter-régions avec la Bretagne et les Pays de la Loire, qui trouvera sa pleine expression en 2025 : les opérateurs historiques des festivals travailleront ensemble sur les aides aux artistes, la coproduction et la diffusion aux échelons régionaux, nationaux et internationaux.

Perspectives 2025

- Une nouvelle directrice arrivera au **Frac Normandie** en janvier 2025. **Marie Terrieux** a été commissaire d'exposition à l'international, en Chine et au Nigéria notamment. Elle était récemment directrice de la fondation Schneider à Wattwiller.
- A la fin de l'année 2025 devrait être inaugurée une commande publique de la Ville de Rouen, **hommage à Gisèle Halimi**, sur le sol de la place Foch. Cette commande a été accompagnée et soutenue par l'Etat. Elle est l'œuvre de l'artiste Marianne Mispelaëre.

C. Bilan 2024 – Musiques actuelles et danse

Chiffres 2024

En 2024, la **DRAC Normandie** a soutenu de nombreux projets à travers plusieurs dispositifs.

- Deux ensembles musicaux ont bénéficié d'une **aide au projet**, notamment pour des initiatives originales comme *Tularosa*, qui mêle musique et dessin.
- Par ailleurs, dans le cadre du **conventionnement**, 3 ensembles musicaux et 8 équipes chorégraphiques ont été soutenus (**Les Vibrants Défricheurs**, qui explorent la création musicale expérimentale en combinant improvisation et arts visuels, et **PJPP**, un collectif qui développe des formes théâtrales et chorégraphiques décalées)
- En matière de festivals, **16 événements** ont reçu un soutien financier global de **87 000 €**, avec une présence notable dans les départements plus ruraux, comme la Manche (6 festivals) et l'Orne (3 festivals).

Faits marquants

Le ministère de la Culture a lancé en 2024 le plan "**Mieux Produire, Mieux Diffuser**", destiné à refonder le système de production et de diffusion du spectacle vivant en Normandie. Ce plan met l'accent sur la coopération, la mutualisation des ressources, la professionnalisation des équipes et la transition écologique des pratiques culturelles. Il a permis de distribuer une enveloppe de **588 000 €** à la **DRAC Normandie**, dont **180 000 €** ont été attribués à des structures telles que :

- **NORMA** (l'agence régionale des musiques actuelles),
- Le **Théâtre municipal de Coutances**,
- Le **Centre chorégraphique de Caen Normandie**,
- Le **Centre de développement chorégraphique national**.

Ce soutien permet aux structures de renforcer leur production artistique et d'encourager une diffusion plus large dans la région, tout en facilitant l'irrigation culturelle des territoires.



Ce qui a changé en 2024

- Une évolution importante a eu lieu en 2024 avec le lancement de nouveaux dispositifs et la mise en place de partenariats renforcés. Le plan "**Mieux Produire, Mieux Diffuser**" a permis de soutenir des structures comme :
 - **Le Tétris** à Le Havre
 - **L'Arsenal** à Cherbourg, avec des soutiens financiers destinés à renforcer leur développement.
- Par ailleurs, l'augmentation du soutien aux festivals de musiques actuelles a permis à 16 festivals de bénéficier d'une aide de 87 000 €, ce qui montre la volonté de la DRAC de soutenir les événements dans les départements ruraux, notamment la Manche et l'Orne.

- Un autre changement majeur a été le renouvellement de la direction de certaines scènes clés, comme **Le Tétris** (scène de musiques actuelles), qui a accueilli un nouveau directeur, et **L'Arsenal**, qui recrute une nouvelle direction prévue pour janvier 2025.

Perspectives 2025

En 2025, la **DRAC Normandie** concentrera ses efforts sur le renforcement de la **structuration du secteur danse** et des **musiques actuelles**.

- Un objectif majeur sera de développer un **réseau danse**, en associant les structures existantes comme les **CCN** (Centres chorégraphiques nationaux), les **CDCN** (Centres de développement chorégraphique national) et les scènes conventionnées. Ce réseau sera enrichi par l'intégration de la nouvelle structure **ACEA**, afin de dynamiser ce secteur.
- De plus, la DRAC continuera de soutenir **NORMA**, l'agence régionale des musiques actuelles, pour accompagner le déploiement d'une structuration solide du secteur, notamment pour le **Jazz**.
- Le soutien aux **SMAC** (Scènes de musiques actuelles) se poursuivra, avec des crédits supplémentaires pour des structures comme **Le Tétris** (Le Havre), **Le 106** (Rouen), **Le Normandy** (Saint-Lô), et **La Luciole** (Alençon), pour favoriser leur développement et leur rayonnement au niveau régional.

D. Bilan 2024 – Musique de répertoire et de création & Enseignement spécialisé

Chiffres clés :

- 1 Théâtre Lyrique d'Intérêt National (TLIN) : Opéra-Orchestre Rouen Normandie (76)
- 1 Scène conventionnée d'intérêt national (SCIN) – Art et Création, mention art lyrique : Théâtre de Caen (14)
- 7 ensembles conventionnés, dont :
 - 2 ensembles conventionnés pour 4 ans : Correspondances (14) et Le Poème Harmonique (76)
 - 3 ensembles conventionnés pour 3 ans : De Caelis (61), Variances (14) et Les Musiciens de Saint-Julien (76)
 - 2 ensembles conventionnés pour 2 ans : Les Meslanges (76) et Les Musiques à Ouïr (76)
 - 5 équipes soutenues au projet : Quatuor Habanera (76), Mobilo Lyricus (76), Tel Jour Telle Nuit (50), La Rotule (76), Le Bruit qui Pense (50)

En 2024, l'enveloppe globale dédiée aux aides à la création pour le spectacle vivant en musique, danse et théâtre sur le territoire normand s'élevait à 2,572 M€.

Concernant les crédits **ADSV (aides déconcentrées au spectacle vivant)** dédiés aux musiques de répertoire et aux musiques actuelles : ils représentaient 882 K€, soit 34 % des crédits alloués au spectacle vivant. Au sein de cette enveloppe, les musiques de répertoire bénéficiaient de 707 K€ (soit 80 %). Pour les commissions musique 2024, le respect des seuils de recevabilité et des montants planchers a permis de suivre l'ensemble des recommandations du collège d'experts.

- Festivals soutenus

- **4 festivals structurants** : Les Musicales de Normandie (76), PMPA (14), Les Heures Musicales de Lessay (50), Septembre Musical de l'Orne (61)
- Soutien financier récurrent : 112K€
- **9 festivals soutenus ponctuellement** via le fonds festivals : Aspects des Musiques d'Aujourd'hui (14), Août Musical et Pâques Musical à Deauville (14), L'Oreille Perchée (14), Musique de Chambre à Giverny (27), Eure Poétique et Musicale (27), Pour les Oiseaux (76), Académie Bach (76), Regards (61), Harmonies du Perche (61)
- > Soutien financier ponctuel : 39k€

Faits marquants

- **Trois structures** ont bénéficié d'un nouveau financement de 150 K€ dans le cadre du dispositif « **Mieux Produire, Mieux diffuser** » : L'Opéra de Rouen Normandie, Le Théâtre de Caen, Le réseau de musique de répertoire et groupement d'employeurs Solstice
- En 2024, la région Normandie a été un territoire d'expérimentation du **CACTE (Cadre d'Action et de Coopération pour la Transformation Écologique)**. Les structures suivantes ont été identifiées comme pionnières dans la démarche en capacité d'éprouver ce nouveau dispositif contractuel : Théâtre de Caen (SCIN - 14), Ensemble De Caelis (conventionné ADSV - 61)

L'objectif de ce dispositif est d'inscrire la création artistique dans une démarche d'atténuation des impacts environnementaux, en lien avec les stratégies nationales (Stratégie Bas Carbone, Stratégie Nationale Biodiversité, Plan National d'Adaptation au Changement Climatique) et le cadre réglementaire (loi AGECE, loi Climat et Résilience, décret tertiaire). La création artistique, par son exemplarité et son influence sur les imaginaires collectifs, joue un rôle clé dans la transition écologique. Ce dispositif s'inscrit à la fois dans la feuille de route ministérielle pour la transition écologique et dans le cadre du MPMD (Mieux Produire, Mieux Diffuser). Le CACTE repose sur une méthodologie intégrant concertation et formation des équipes et s'articule autour de 10 engagements thématiques possibles :

- Mobilité durable des publics et des usagers
- Mobilité durable des professionnels
- Réduction des consommations d'énergie et d'eau
- Alimentation responsable
- Écoconception des projets artistiques
- Numérique et équipements soutenables
- Communication responsable
- Réduction et gestion des déchets et des pollutions
- Adaptation et soutenabilité du bâti culturel
- Respect et défense de la biodiversité

Si la Normandie est une terre fertile pour les ensembles spécialisés dits « historiquement informés », elle se distingue également par des propositions artistiques innovantes soutenues dans le cadre des ADSV – section aide au projet. En 2024, trois créations remarquables méritent d'être soulignées :

- **Terra Noé**, une création de Vincent David, portée par le Quatuor Habanera. Ce projet, conçu exclusivement en plateau partagé avec des élèves de conservatoire, favorise une approche pédagogique immersive.

- **Noise**, une création de l'ensemble La Rotule, conçue pour les tout-petits et les professionnels de la petite enfance. Ce spectacle innovant repose sur une forte dimension participative, laissant une place essentielle à la co-création avec le public.
- **Mobilo Lyricus**, un projet itinérant proposant des petites formes opératiques de haute qualité, spécifiquement destinées aux espaces ruraux, afin de favoriser l'accès à l'opéra sur l'ensemble du territoire.

Au 31 août 2024, l'intégration de l'Orchestre Régional de Normandie à l'Opéra de Rouen Normandie a été finalisée par une Transmission universelle de patrimoine. À cette date, l'EPCC est officiellement devenu Opéra-Orchestre Normandie Rouen. Le mandat de **Loïc LACHENAL** à la direction de l'établissement a été renouvelé pour cinq ans par le conseil d'administration. En 2024, l'**Opéra de Rouen**



Théâtre des arts ©dr

Normandie a été élu "**Meilleur opéra de l'année**" par **Radio Classique**, une reconnaissance pour son engagement artistique et sa qualité de production.

Perspectives 2025 :

- L'année 2025 sera marquée par des avancées structurantes pour le secteur musical en Normandie :
- Déploiement du dispositif CACTE, consolidant son rôle dans la transition écologique du secteur

culturel.

- Reconduction du plan "Mieux Produire, Mieux Diffuser", poursuivant le soutien aux dynamiques de coopération et de diffusion artistique.
- Procédure de renouvellement de l'appellation "Théâtre Lyrique d'Intérêt National" (TLIN) pour l'Opéra-Orchestre Normandie Rouen.
- **Accueil des Victoires de la Musique Classique au Théâtre des Arts** – Opéra-Orchestre Normandie Rouen, renforçant la visibilité de l'institution à l'échelle nationale.
- Recrutement de la **nouvelle direction du Théâtre de Caen** (SCIN), étape clé pour l'avenir du projet artistique et culturel de l'établissement.

E. Enseignement spécialisé et supérieur

Chiffres clés :

- 23 établissements classés en Normandie :
 - 2 conservatoires à rayonnement régional (CRR),
 - 7 conservatoires à rayonnement départemental,

- 14 conservatoires à rayonnement communaux et conservatoires à rayonnement intercommunaux (CRC-CRI),
- 1 (centre de formation des enseignants de la danse et de la musique)

Les établissements classés sont soutenus par l'état à hauteur de 1,143k€. Le CEFEDEM est soutenu par l'Etat à hauteur de 680K€

Faits marquants :

- Déploiement du **SNOP 2023** (Schéma national d'orientation pédagogique de l'enseignement public spécialisé) et appropriation par les équipes des nouveaux outils structurants de concertation, notamment la charte éthique.
- Renouvellement des classements pour sept ans du CRD de Dieppe et du CRC de Fécamp.
- Recrutement de **nouvelles directions dans plusieurs établissements** : Guillaume Cazal au CRR de Rouen, Aurélie Aubrée au CRD de Dieppe, Cécile Delétré au CRD du Havre
- Inauguration de la deuxième promotion du master Direction d'établissement d'enseignement artistique au Cefedem de Normandie, consolidant son rôle dans la formation des futurs cadres du secteur.

Perspectives 25

- Recrutement d'une **nouvelle direction pour les CRD de Lisieux et Alençon**.
- Instruction de la demande de renouvellement de classement du CRD d'Alençon.
- Dépôt des demandes de renouvellement de classement pour : le CRI du SIVOM des Trois Vallées, le CRC de Saint-Étienne-du-Rouvray, le CRI de Gaillon

F. Bilan 2024 – Théâtre et arts associés

Chiffres clés

- 951 000 € qui est l'enveloppe dédiée à l'accompagnement des compagnies conventionnée en théâtre et arts associés
- 21 compagnies conventionnées en Théâtre et arts associés pour des temporalités de 2, 3 ou 4 ans.
- 17 compagnies régionales soutenues par l'intermédiaire d'une aide au projet ;
- 50 000 € de soutien dans le cadre du fonds festival pour accompagner le rôle structurant de l'un des plus importants festivals de rue en France, Viva Cité, festival organisé par la Ville de Sotteville-lès-Rouen et l'Atelier231, centre national des arts de la rue et de l'espace public.
- 40 000 € de subvention dans le cadre du plan d'action pour la création **Mieux Produire Mieux Diffuser** afin d'accompagner la mise en place d'un festival bas carbone sur le territoire de Dieppe et porté par Simon Fleury, nouveau directeur de la Scène nationale.
- Le succès public avec **10 500 spectateurs**, soit un taux de remplissage de 97%, de la **38ème édition du festival Récidives**, festival de marionnettes et théâtre d'objet à Dives sur mer, porté par le Centre National de la marionnettes /Le Sablier.

Faits marquants

- La **nomination de Simon Fleury à la direction de la Scène nationale de Dieppe**. 4 artistes sont associés au projet porté par le nouveau directeur : Kery James, la compagnie 14 :20, Leïla K et Julie Bérès ;



©Pauline Bureau

« Neige est un conte initiatique et une histoire entre mère et fille, entre père et fille aussi, entre générations. ».

Pauline Bureau.

- **Molière de la création visuelle et sonore et Molière Jeune Public 2024** pour le spectacle **Neige de Pauline Bureau**, dramaturge et metteur en scène, fondatrice de la compagnie la Part des Anges, accompagnée de longue date par la DRAC Normandie.
- Le renouvellement de l'appellation Scène conventionnée d'intérêt national – art en territoire pour le Théâtre du Château d'Eu pour la période 2024 – 2027. Le Théâtre est dirigé par Fabienne Huré ;
- Le renouvellement de l'appellation Scène conventionnée d'intérêt national – art en territoire pour le Théâtre le Rayon Vert à Saint-Valéry-en-Caux pour la période 2024 – 2027. Le Théâtre est dirigé par Grégory Roustel.
- La réussite de la troisième édition du **festival Les AnthroScènes** porté la scène nationale **Tangram** avec l'organisation de 204 événements (concerts, spectacles, rencontres, débats, projections...) et qui a touché 17 799 personnes.
- Le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin, a été récompensé par le dispositif ERABLE - Raconter le vivant pour agir « *mettre en récit la biodiversité dans les territoires* » pour le projet ArtSèves, porté pour l'artistique par la **compagnie Eskandar**, régulièrement soutenue pour ses créations par la DRAC.

Dates importantes

- **La nomination d'Aurore Fattier au 1er janvier 2024**, à la direction du Centre dramatique National / La Comédie de Caen, avec un projet artistique et culturel résolument tourné vers l'Europe, l'international et un collectif d'artistes associés pluridisciplinaire et interculturel.
- **Samedi 18 et dimanche 19 mai 2024 : festival Viva Cité**. Dates avancées en raison des échéances électorales de juin, le festival a été une grande réussite avec la création de nombreuses créations dans l'espace public et un temps fort de présentation de projet rue organisé avec Artcena.
- **Du 30 novembre et 7 décembre 2024 : festival Ad Hoc** pour le jeune public et la jeunesse, organisé par la scène nationale Le Volcan.

Perspectives 2025

- Renouvellement appellation Scène conventionnée d'intérêt national – Art et Création pour Le Passage à Fécamp ;
- Renouvellement du mandat de Camille Trouvé et Brice Berthoud à la direction du Centre Dramatique National Normandie – Rouen ;
- Renouvellement de la Convention Pluriannuelle d'Objectif avec l'Atelier231, Centre National des Arts de la rue et de l'Espace Public
- Renouvellements de la Convention Pluriannuelle d'Objectif de la Comédie de Caen, Centre Dramatique National de Normandie
- Renouvellements de la Convention Pluriannuelle d'Objectif la Scène National 61/Alençon, Flers, Mortagne au Perche.

G. Bilan 2024 – Livre et lecture

Chiffres clés

- 9 projets de constructions de médiathèques, représentant 1 921 259 € sur un budget total DGD 2024 de 3 680 053 €
- 48 manifestations littéraires soutenues financièrement, se déclinant sous forme de salons, festivals et prix littéraires, pour un montant de 224 680 €
- 17 contrats territoire lecture, contrats départementaux Lecture et préfigurations (331 906 € au total)
- 2 dossiers normands retenus lors de la commission du SIAF pour l'AAP Archivage numérique en Territoires (Caux Seine Agglo et Communauté Urbaine d'Alençon)

Faits marquants

- **Le dispositif lecture loisir** est un nouveau dispositif visant à favoriser la place du livre pendant les temps périscolaires et extrascolaire. La Normandie compte parmi les Drac et régions les plus actives avec un montant de crédits de 95 328 € pour 19 projets.
- Participation au lancement des **Journées Nationales d'Action contre l'Illettrisme** en septembre marquant la politique menée par la DRAC Normandie dans ce domaine

- L'Institut Mémoires des écrits contemporains (IMEC) à Saint-Germain-la-Blanche-Herbe : mise en œuvre de la solution de tiers-archivage et lancement de la consultation pour recruter un programmeur chargé du projet de développement du site, avec la Région.



Abbaye d'Ardennes, IMEC ©J.Rémy

Dates importantes

- 27 et 28 septembre **Biblis en folie** : 2ème édition mettant à l'honneur les bibliothèques dans toute la France, plus de 2 000 événements ont été organisés en France, dont 120 en Normandie.
- 14 mai : **signature du contrat département lecture (CDL) du Calvados**, comptant parmi les objectifs du **plan ruralité**, lors de l'inauguration du festival des arts du récit Ma Parole !
- 15 octobre : Signature du **CDL de Seine-Maritime**, lors d'une journée d'étude portant sur le rôle social des bibliothèques
- 5 novembre : signature du **CDL de la Manche**, contrat orienté vers le soutien à l'animation des bibliothèques notamment
- 8 et 17 octobre : présentation conjointe des différents financeurs auprès des porteurs de manifestations littéraires, organisée par NLL et associant la Région, les Départements, la Sofia, la DRAC.

Les réglementations mises en œuvre

Une clarification a été apportée quant au **1 % artistique pour les bibliothèques** municipales et intercommunales, qui n'est pas obligatoire mais peut être appliqué de manière volontariste.

Ce qui a changé en 2024 pour la population, les usagers et les élus

Une politique forte menée auprès des départements à travers la **mise en place des Contrats Départements Lecture** (CDL) visant à soutenir et déployer la lecture publique dans les territoires les plus éloignés. Cette dynamique de contractualisation vient en appui à la Loi Robert sur les bibliothèques territoriales du 21 décembre 2021.

Perspectives 2025

- Economie du livre : une nouvelle convention entre le Centre National du Livre (CNL), le conseil régional de Normandie, l'agence Normandie Livre et Lecture (NLL) et la DRAC Normandie en faveur de l'économie du livre pour les années 2025-2026-2027, accompagnée d'une évolution des règlements du Fonds d'Aide au Développement de l'Economie du Livre (FADEL)
- La **circulaire « dotation générale de décentralisation »** (DGD) va connaître quelques modifications afin d'accompagner les évolutions des médiathèques et rendre plus efficiente l'aide de l'Etat auprès des collectivités, notamment en révisant les modalités d'accompagnement des extensions d'horaire d'ouverture.
- Visite de Nicolas Georges, directeur du livre et de la lecture à la DGMIC, en Normandie au printemps 2025 (date à confirmer), à la rencontre des acteurs du livre et de la lecture : bibliothèques, éditeurs, libraires, etc.
- Remise de deux manuscrits : à Louviers et Avranches
- Reprise des Commissions patrimoine dont l'objectif est de faciliter les échanges entre les responsables de fonds patrimoniaux en Normandie, avec l'appui de la bibliothèque nationale de France (BnF) et de NLL, dans le cadre de la **convention de pôle associé tripartite DRAC-BnF-NLL**, renouvelée en 2025.

H. Bilan 2024 – Cinéma et audiovisuel

Dates importantes :

- 2024 : Fréquentation record des salles de cinéma en Normandie.
- 2024 : Plus de 3,7 millions d'entrées dans les établissements de diffusion du groupe Noë Cinémas.

Faits marquants

- Les salles de cinéma en Normandie ont connu une fréquentation record en 2024, avec une performance particulièrement marquante dans l'Eure et en Seine-Maritime, où plusieurs

cinémas du groupe Noë ont battu des records de fréquentation. Au niveau national, la fréquentation des salles de cinéma en France a atteint plus de 181 millions d'entrées, marquant une nette augmentation par rapport à l'année précédente. Le cinéma français a joué un rôle central dans cette dynamique, attirant plus de 44% des spectateurs, soulignant la popularité du cinéma hexagonal.

- En Normandie, plusieurs **nouveaux projets de cinémas** sont en cours ou à venir dans des villes telles que **Vernon, Gisors, Barentin, Saint-Pierre-sur-Dives, Vire, Lisieux, et Aunay-Sur-Odon**. Ces projets visent à soutenir la dynamique de fréquentation et à renforcer l'offre culturelle dans la région.

Perspectives 2025

- Soutien aux porteurs de projets : Tout au long de l'année 2024, les services de la DRAC et les autres services de l'État ont accompagné les porteurs de projets pour soutenir le développement du secteur cinématographique en Normandie, contribuant ainsi au renforcement du maillage culturel régional. 2025 s'inscrira dans cette même dynamique.
- Le développement de nouveaux cinémas en Normandie devrait favoriser la poursuite de cette dynamique positive en 2025, offrant ainsi de nouvelles opportunités de diffusion cinématographique pour les spectateurs.

05. action culturelle : éclosions artistiques au cœur des territoires

En 2024, la Direction régionale des affaires culturelles de Normandie a poursuivi une politique ambitieuse en matière d'action culturelle et d'éducation artistique et culturelle (EAC), affirmant la place essentielle de la culture dans la vie des citoyens, dès le plus jeune âge et sur l'ensemble du territoire.

L'Été culturel a une nouvelle fois permis de proposer une programmation artistique riche et accessible, favorisant la rencontre entre les artistes et les habitants, notamment dans les territoires ruraux et les quartiers prioritaires. Le Forum Entreprendre dans la Culture a offert un espace d'échange et de réflexion aux professionnels du secteur, soutenant ainsi le développement des initiatives culturelles et créatives. Le Printemps de la Ruralité a mis en lumière des projets culturels ancrés dans les territoires, témoignant de la vitalité des initiatives locales et de la volonté d'amener la culture au plus près des habitants.

Dans le domaine de l'éducation artistique, le dispositif De Visu a poursuivi son déploiement, permettant à de nombreux établissements scolaires d'accueillir des expositions et de sensibiliser les élèves à l'art contemporain. Par ailleurs, la préparation d'une convention Culture-Justice a marqué une étape importante dans l'engagement de la DRAC en faveur de l'accès à la culture pour tous, y compris les publics éloignés des pratiques culturelles.

Aux côtés de ces initiatives, de nombreux autres projets ont vu le jour, illustrant la diversité des actions menées pour faire de la culture un levier d'émancipation et de cohésion sociale en Normandie.

A. 2024, des politiques publiques ministérielles ambitieuses et vertueuses : rapprocher la culture

Le Printemps de la ruralité : une concertation, un plan d'actions

Le Printemps de la Ruralité 2024, lancé par le ministère de la Culture, a mis en lumière la dynamique culturelle des territoires ruraux et ouvert un dialogue entre artistes, élus, associations et citoyens. Cet

événement a visé à co-construire des politiques publiques adaptées aux spécificités des campagnes, souvent sous-représentées.



Concertation publique Printemps de la Ruralité, 25 mars 2024, Falaise ©EJ

En Normandie, une concertation présidée par le préfet de région, Monsieur **Jean-Benoît Albertini**, a été organisée le 25 mars 2024 au théâtre de Falaise et a regroupé 250 acteurs culturels, élus et citoyens, pour aborder des enjeux cruciaux tels que l'accès à la culture, le rôle des associations, l'itinérance et le soutien aux artistes. Le metteur en scène **Simon Falguières** était l'invité d'honneur de ce moment d'ouverture et de dialogue. Citant Bertolt Brecht, il a souligné l'importance des récits communs pour valoriser les territoires.



Prise de parole de Jean-Benoit Albertini, préfet de la région Normandie et préfet de la Seine-Maritime ©EJ

« Un tiers des Français vit en milieu rural. Pour ces 22 millions de Français, l'offre culturelle est souvent moins dense qu'en milieu urbain. ».
Jean-Benoit Albertini.

Suite à ces échanges, le ministère a annoncé des mesures pour 2025, incluant des dispositifs pour les résidences d'artistes et le développement des infrastructures comme les bibliothèques. Ces actions reflètent une volonté forte de transformer les territoires ruraux en pôles d'innovation culturelle, promouvant une ruralité vivante et solidaire.

Le premier « Forum Entreprendre dans la culture » de Normandie

Le Forum "Entreprendre dans la Culture", tenu le 20 février 2024 à Rouen, a rassemblé plus de 300 participants issus de l'écosystème culturel normand pour une journée d'échanges et de réflexions. Cet événement, soutenu par le ministère de la Culture, vise à encourager l'entrepreneuriat culturel en valorisant l'innovation et en renforçant les liens entre économie et création.



Forum Entreprendre dans la Culture 20 février 24, Rouen ©EJ

Au programme : des tables rondes sur des sujets tels que la transition numérique et l'économie circulaire, des ateliers pratiques sur le financement et la gestion de projets culturels ou encore la transition écologique. Des témoignages inspirants, comme celui de **Carpanorama**, une salle de spectacle intégralement autonome énergétiquement, ont illustré les réussites locales.

L'intervention de la **sénatrice Catherine Morin-Desailly** a mis en lumière les enjeux spécifiques de la Normandie, notamment la résilience économique et les partenariats entre acteurs culturels et économiques.

Véritable réussite, ce Forum "Entreprendre dans la Culture" a démontré l'importance d'accompagner les acteurs culturels dans leurs projets innovants et leur structuration économique. Dans cette même logique, le ministère de la Culture met également un fort accent sur la transition écologique, intégrant des pratiques durables et responsables dans l'ensemble des filières culturelles, renforçant ainsi leur résilience et leur impact positif sur l'environnement.

B. Bilan du pôle action culturelle et territoire

Calvados

Chiffres clés

- **903 projets** soutenus en action culturelle sur la Normandie dont **238 dans le Calvados**
- 11 819 247 € de subvention affectés à des projets d'action culturelle en Normandie dont 4 971 403 € dans le Calvados.
- **28 micro-Folies** ouvertes en Normandie dont **9 dans le Calvados** et un projet en cours : Cœur de Nacre
- Poursuite de la politique prioritaire en faveur de la généralisation EAC réaffirmée par les Ministère de la Culture et de l'Éducation Nationale (circulaire du 10 mai 2017), et déclinée dans le plan d'action « A l'école des arts et de la culture ». Cela se traduit notamment par le financement de 31 résidences d'artistes en milieu scolaire et universitaire pour un budget de 135 000 €.

Pass Culture :

- **Taux de couverture des +18 ans (en pourcentage) : 70,94 %**
- Part d'élèves ayant participé à au moins une offre collective sur l'année scolaire (en pourcentage) : 62,98 %
- Proportion d'établissements ayant engagé au moins 1 action collective (en pourcentage) : 94,49 %
- Taux de couverture des +16 ans (en pourcentage) : 67,95 %

Faits marquants

- Tous à l'Opéra avec le théâtre de Caen dans le cadre d'un Projet artistique et culturel de territoire (PACTE) à la Pierre Heuzé : cinq classes de CP qui chantent Carmen à la Salle Agathe et **300 personnes** sur les pelouses du quartier pour une représentation itinérante de l'Opéra de Jeanne Dezoubeaux
- Signature de nouveaux CTEJ : avec la communauté de communes du pays de Honfleur Beuzeville, un deuxième avec et cc de Seules Terre et Mer et la commune de Creully, la CAF et la DSDEN du Calvados
- Résidence d'architectes menée par **Territoires pionniers** auprès des habitants des communes d'Asnelles et de Saint Côme de Fresné, sur la question du recul du trait de côte, en partenariat avec Bayeux intercom.

Dates importantes

- Le 15 mai à la Bibliothèque de Tocqueville lancement de NOEMI, **le réseau de l'Education aux médias et à l'information en Normandie**. Il rassemble des médias, des journalistes, des acteurs de l'EMI, des bibliothèques. Il s'est donné trois objectifs principaux : Echanges de pratiques, mise en place de formations à l'attention des acteurs éducatifs, valoriser les ressources pédagogiques en EMI produites par les acteurs du réseau.
- Plus de 300 enfants et leurs familles réunis le 28 juin au Château de Caen pour la restitution des projets menés avec le CCN, le Pavillon et le Musée de Normandie dans le cadre du contrat Culture territoire enfance jeunesse, signé entre la Ville de Caen, la DRAC, la DSDEN et la CAF.
- **Forum entreprendre dans la culture**, mardi 20 février 2024 au Pavillon des transitions à Rouen Organisé par Normandie livre et lecture, l'événement a réuni 31 intervenants et 315 participants autour de la thématique des transitions. Le forum a fait émerger notamment la construction d'un répertoire de l'accompagnement de l'entrepreneuriat culturel en Normandie.

- Vernissage de l'exposition « **De Visu** », 6 novembre 2024, au centre d'art le Portique du Havre en présence des 30 artistes et 50 équipes enseignantes impliqués dont 12 provenant d'établissements scolaires du Calvados. Ce vernissage marque le lancement de la 8^e édition du dispositif d'éducation artistique et culturelle au bénéfice des établissements scolaires et universitaires normands qui disposent d'une galerie dédiée aux arts visuels.

Réglementations mises en œuvre

- **Le Plan culture et ruralité** : Annoncé par la Ministre de la Culture le 11 juillet 2024, le plan « Culture et ruralité » prévoit **23 mesures** concernant l'ensemble des politiques culturelles : patrimoine, création et action culturelle. Pour mettre en œuvre en 2024 les mesures n°1 : « villages en fête et n° 18 : « résidences d'artiste », la DRAC Normandie a soutenu 23 projets à hauteur de 122 000 € dont 25 000 € au bénéfice du Calvados.
- Signature des nouveaux contrats de ville 2024-2030 dont le contenu est recentré sur les enjeux locaux les plus prégnants, identifiés en lien étroit avec les habitants des quartiers. La DRAC a pris part à la rédaction des contrats afin de favoriser la mobilisation des crédits de droit commun.

Ce qui a changé pour la population, les usagers et les élus

- L'année 2024 a été marquée par la **dématérialisation de l'ensemble des demandes de subvention** : 903 projets soutenus en action culturelle sur la Normandie dont 238 dans le Calvados.
- L'été culturel 2024 : l'opération nationale a permis à la DRAC de renouveler un été culturel sur 3 volets :
 - Les impromptus, 24 projets soutenus dont 5 dans le Calvados
 - Du soleil entre les lignes, piloté par Normandie livre et lecture, 26 projets soutenus dont 5 dans le Calvados
 - Soudain l'été prochain, piloté par RN13 bis, 35 projets soutenus dont 7 dans le Calvados

Perspectives

- Juin signature de la convention régionale **Culture Santé**, et rencontre régionale organisée. Le département du Calvados est signataire.
- « **Culture et justice** : une nécessaire coopération », rencontre régionale culture justice, 21 janvier 2025 à la MJC du Sillon, à Caen - signature de la nouvelle convention régionale.



Signature convention Culture-justice 21 janvier 2025 ©EJ

- Le 28 avril 2025, installation du Comité local Culture et Education populaire pour donner une déclinaison régionale à la Charte d'engagements réciproques signée par la Ministre et les fédérations d'éducation populaire en 2024.

Eure

Chiffres clés

- **903 projets soutenus en action culturelle** sur la Normandie dont **133 dans l'Eure**
- 11 819 247 € de subvention affectés à des projets d'action culturelle en Normandie dont 941 011 € dans l'Eure
- **28 micro-Folies** ouvertes en Normandie dont **3 dans l'Eure** et un projet en cours à Val de Reuil
- Poursuite de la politique prioritaire en faveur de la généralisation EAC réaffirmée par les Ministère de la Culture et de l'Éducation Nationale (circulaire du 10 mai 2017), et déclinée dans le plan d'action « A l'école des arts et de la culture ». Cela se traduit notamment par le financement de 28 résidences d'artistes en milieu scolaire et universitaire pour un budget de 130 000 €.

Pass Culture Eure :

- **Taux de couverture des +18 ans (en pourcentage) : 100 %**
- Part d'élèves ayant participé à au moins une offre collective sur l'année scolaire (en pourcentage) : 49,78 %
- Proportion d'établissements ayant engagé au moins 1 action collective (en pourcentage) : 87,13 %
- Taux de couverture des +16 ans (en pourcentage) : 68,26 %

Faits marquants



Le MuMo ©Quentin Chevrier, Relikto

- **Le MuMo** (musée mobile, porté par le Centre Pompidou notamment) est intervenu sur le territoire de l'Eure lors d'une tournée de 10 semaines (printemps été 2024) : 5 135 visiteurs dont 3 461 enfants (27 % d'entre eux visitaient un musée pour la première fois). Une coopération exemplaire entre les services de l'Etat (politique de la ville, DRAC, Education nationale), le service culturel du département et les collectivités locales concernées.
- Mise en place de 2 nouveaux contrats en faveur de l'éducation artistique et culturelle dans l'Eure :
 - Communauté de communes du Plateau du Neubourg
 - Communauté de communes du Pays de Honfleur et Beuzeville
 - Et d'un PACTE avec la ville de Bourg Achard et la Cie Beau Geste en partenaire culturel
- **La ville d'Evreux a candidaté au label 100 % EAC**, dossier retenu pour la qualité des engagements, et en attente d'une décision nationale

Réglemations mises en œuvres

- **Le Plan culture et ruralité** : Annoncé par la Ministre de la Culture le 11 juillet 2024, le plan « Culture et ruralité » prévoit 23 mesures concernant l'ensemble des politiques culturelles : patrimoine, création et action culturelle. Pour mettre en œuvre en 2024 les mesures n°1 : « villages en fête et n° 18 : « résidences d'artiste », la DRAC Normandie a soutenu 23 projets à hauteur de 122 000 € dont 20 000 € au bénéfice de la Seine-Maritime.
- Signature des nouveaux contrats de ville 2024-2030 dont le contenu est recentré sur les enjeux locaux les plus prégnants, identifiés en lien étroit avec les habitants des quartiers. La DRAC a pris part à la rédaction des contrats afin de favoriser la mobilisation des crédits de droit commun.

Ce qui a changé pour la population, les usagers et les élus

- L'année 2024 a été marquée par la dématérialisation de l'ensemble des demandes de subvention : 903 projets soutenus en action culturelle sur la Normandie dont 133 en Seine-Maritime.
- **L'été culturel 2024** : La reconduction de l'opération nationale a permis à la DRAC de renouveler un été culturel sur 3 volets :
 - Les impromptus, 24 projets soutenus dont 6 dans l'Eure
 - Du soleil entre les lignes, piloté par Normandie livre et lecture, 26 projets soutenus dont 1 dans l'Eure
 - Soudain l'été prochain, piloté par RN13 bis, 35 projets soutenus dont 6 dans l'Eure



Direction régionale
des affaires culturelles



Perspectives

- « **Culture et justice** : une nécessaire coopération », rencontre régionale culture justice, 21 janvier à la MJC du Sillon, à Caen - signature de la nouvelle convention régionale.

- Le 28 avril 2025, installation du Comité local Culture et Education populaire pour donner une déclinaison régionale à la Charte d'engagements réciproques signée par la Ministre et les fédérations d'éducation populaire en 2024.

Manche

Chiffres clés

- **903 projets soutenus en action culturelle** sur la Normandie dont **92 dans la Manche**
- 11 819 247 € de subvention affectées à des projets d'action culturelle en Normandie dont 682 214 € Dans la Manche.

Pass culture (Manche):

- **Part individuelle : Taux de couverture des +18 ans (en pourcentage) : 100 %**
- Part d'élèves ayant participé à au moins une offre collective sur l'année scolaire (en pourcentage) : 55,66 %
- Proportion d'établissements ayant engagé au moins 1 action collective (en pourcentage) : 81,58 %
- Taux de couverture des +16 ans (en pourcentage) : 56,71 %

Faits marquants

Dans la lignée « **Printemps de la ruralité** » annoncé le 22 janvier 2024 du plan « Culture et ruralité » lancé le 11 juillet 2024, la DRAC a soutenu en 2024 l'association Musique expérience pour le projet « écriture au cœur » au sein de la fête de la nature à Ducey et une résidence artistique portée par Le Ravitaillement à Gavray.

- Poursuite du contrat « **culture territoire enfance jeunesse** » à Saint-Lô Agglo. 9 projets ont été soutenus dans ce cadre à destination des étudiants et des écoles maternelles, soit 196h d'intervention artistique. Le contrat a pris son envol avec une réelle appropriation par les acteurs culturels et les partenaires éducatifs.
- Poursuite de la démarche « culture territoire » avec les communes de la Haye, Périers, Montsenelle, Denville, Saint Nicolas de Pierrepont et Varenguebec. **Création d'un poste de coordinatrice** de cette démarche de coopération vertueuse, qui s'élargit en 2025 à deux autres communes de l'intercommunalité, Pirou et Marchesieux.
- Année 2 du Projet culturel de territoire de la CC Granville terre et mer, en partenariat avec le Département et la Région. Les ateliers animés par le LUCAS, laboratoire d'usage culture(s) arts et société, suscite une appropriation par les élus. Le travail sur le volet EAC augure la signature d'un contrat « culture territoire enfance jeunesse » en 2026.

Réglémentations mises en œuvre

- Poursuite de la politique prioritaire en faveur de la **généralisation EAC** réaffirmée par les Ministère de la Culture et de l'Éducation Nationale (circulaire du 10 mai 2017), et déclinée dans



100% EAC ©Ministère de la Culture

contrats de ville 2024-2030 dont le contenu est recentré sur les enjeux locaux les plus prégnants, identifiés en lien étroit avec les habitants des quartiers. La DRAC a pris part à la rédaction des contrats afin de favoriser la mobilisation des crédits de droit commun.

le plan d'action « A l'école des arts et de la culture ». Cela se traduit notamment dans la Manche par le financement de 18 résidences d'artistes en milieu scolaire et universitaire pour un budget de 92 500€.

- Le Plan culture et ruralité : Annoncé par la Ministre de la Culture le 11 juillet 2024, le **plan « Culture et ruralité »** prévoit 23 mesures concernant l'ensemble des politiques culturelles : patrimoine, création et action culturelle. Pour mettre en œuvre en 2024 les mesures n°1 : « villages en fête et n° 18 : « résidences d'artiste », la DRAC Normandie a soutenu 23 projets à hauteur de 122 000 € dont 13 000€ au bénéfice de la Manche.

- Signature des nouveaux

Ce qui a changé pour la population, les usagers et les élus

- L'année 2024 a été marquée par la dématérialisation de l'ensemble des demandes de subvention : 903 projets soutenus en action culturelle sur la Normandie dont 92 dans la Manche.
- L'été culturel 2024 : La reconduction de l'opération nationale a permis à la DRAC de renouveler un été culturel sur 3 volets :
 - Les impromptus, 24 projets soutenus dont 3 dans la Manche
 - Du soleil entre les lignes, piloté par Normandie livre et lecture, 26 projets soutenus dont 4 dans la Manche
 - Soudain l'été prochain, piloté par RN13 bis, 35 projets soutenus dont 8 dans la Manche

Perspectives

- « **Culture et justice** : une nécessaire coopération », rencontre régionale culture justice, 21 janvier 2025 à la MJC du Sillon, à Caen - signature de la nouvelle convention régionale.

- Le 28 avril 2025, installation du Comité local **Culture et Education populaire** pour donner une déclinaison régionale à la Charte d'engagements réciproques signée par la Ministre et les fédérations d'éducation populaire en 2024.
- Signature d'un contrat pour accompagner le Projet culturel de territoire avec les communes de la Haye, Périers, Montsenelle, Doville, Saint Nicolas de Pierrepont, Varenguebec, Pirou et Marchesieux.

ORNE

Chiffres clés

- **903 projets soutenus en action culturelle** sur la Normandie dont **87 dans l'Orne**.
- 11 819 247 € de subvention affectés à des projets d'action culturelle en Normandie dont 581 640 € dans l'Orne.



Pass culture (Orne) :

- **Part individuelle : Taux de couverture des +18 ans (en pourcentage) : 87,28 %**
- Part d'élèves ayant participé à au moins une offre collective sur l'année scolaire (en pourcentage) : 53,84 %
- Proportion d'établissements ayant engagé au moins 1 action collective (en pourcentage) : 78,38 %
- Taux de couverture des +16 ans (en pourcentage) : 58,39 %

Faits marquants

- **Le Printemps de la ruralité**, le Plan culture et ruralité : Dans la lignée du « Printemps de la ruralité » annoncé le 22 janvier 2024 et du plan « Culture et ruralité » lancé le 11 juillet 2024, la DRAC a accompagné dans l'Orne un festival et 9 lieux en ruralité pour l'accueil de résidences artistiques, soit un budget de 72 000€.
- Signature d'un **contrat Culture Territoire Enfance Jeunesse entre Terres d'Argentan**, la DRAC, la DSDEN et la CAF. Il permet la mise en place de nombreux parcours d'Education artistique et culturelle sur tous les temps de la vie des jeunes enfants, enfants et jeunes de Terres d'Argentan.
- Une **résidence de journaliste** de 7 semaines très réussie dans le Cœur du Perche auprès de publics de tous âges, pour apprendre par la pratique, la fabrique et le décryptage de l'information.

Réglémentations mises en œuvre

- Poursuite de la politique prioritaire en faveur de la généralisation EAC réaffirmée par les Ministère de la Culture et de l'Éducation Nationale (circulaire du 10 mai 2017), et déclinée dans le plan d'action « A l'école des arts et de la culture ». Cela se traduit dans l'Orne notamment par le financement en 2024 de 13 résidences d'artistes en milieu scolaire et universitaire pour un budget de 45 000€.
- **Le Plan culture et ruralité** : Annoncé par la Ministre de la Culture le 11 juillet 2024, le plan « Culture et ruralité » prévoit 23 mesures concernant l'ensemble des politiques culturelles : patrimoine, création et action culturelle. Pour mettre en œuvre en 2024 les mesures n°1 : « villages en fête et n° 18 : « résidences d'artiste », la DRAC Normandie a soutenu 23 projets à hauteur de 122 000 € dont 55 000€ au bénéfice des habitants de l'Orne.
- Signature des nouveaux contrats de ville 2024-2030 dont le contenu est recentré sur les enjeux locaux les plus prégnants, identifiés en lien étroit avec les habitants des quartiers. La DRAC a pris part à la rédaction des contrats afin de favoriser la mobilisation des crédits de droit commun.

Ce qui a changé pour la population, les usagers et les élus

- L'année 2024 a été marquée par la dématérialisation de l'ensemble des demandes de subvention : 903 projets soutenus en action culturelle sur la Normandie dont 87 dans l'Orne.
- L'été culturel 2024 : La reconduction de l'opération nationale a permis à la DRAC de renouveler un été culturel sur 3 volets :
 - Les impromptus, 24 projets soutenus dont 4 dans l'Orne
 - Du soleil entre les lignes, piloté par Normandie livre et lecture, 26 projets soutenus dont 2 dans l'Orne
 - Soudain l'été prochain, piloté par RN13 bis, 35 projets soutenus dont 7 dans l'Orne

Perspectives

- « **Culture et justice** : une nécessaire coopération », rencontre régionale culture justice, 21 janvier 20025 à la MJC du Sillon, à Caen - signature de la nouvelle convention régionale.
- Le 28 avril 2025, installation du **Comité local Culture et Education populaire** pour donner une déclinaison régionale à la Charte d'engagements réciproques signée par la Ministre et les fédérations d'éducation populaire en 2024

SEINE-MARITIME

Chiffres clés

- **903 projets soutenus en action culturelle** sur la Normandie dont **353 en Seine-Maritime**
- 11 819 247 € de subvention affectés à des projets d'action culturelle en Normandie dont 4 642 979 € en Seine-Maritime.
- **28 micro-Folies** ouvertes en Normandie dont **13 en Seine-Maritime**

Pass culture (Seine-Maritime) :

- Part individuelle : Taux de couverture des +18 ans (en pourcentage) : 78,72 %

- Part d'élèves ayant participé à au moins une offre collective sur l'année scolaire (en pourcentage) : 56,42 %
- Proportion d'établissements ayant engagé au moins 1 action collective (en pourcentage) : 92,13 %
- Taux de couverture des +16 ans (en pourcentage) : 69,08 %

Faits marquants

- Dans la lignée « Printemps de la ruralité » annoncé le 22 janvier 2024 et du plan « Culture et ruralité » lancé le 11 juillet 2024, la DRAC a, en 2024, soutenu 2 festivals (**Arts des prés à Grainville sur Ry et Les oiseaux de passage à Saint Martin Osmonville**) et accompagné 4 lieux situés en ruralité (le Rebours à Haussez, la Fabrique de Sigy en Bray, la Ficelle de Goderville et le musée de l'horlogerie de St Nicolas d'Aliermont) dans l'accueil de résidences artistiques.
- Mise en place de 2 nouveaux contrats en faveur de **l'éducation artistique et culturelle** en Seine-Maritime :
 - Communauté de communes Terroir de Caux : 79 communes - 38 000 habitants. 7 parcours d'éducation artistique et culturelle en lien avec la saison culturelle de la collectivité.
 - Commune nouvelle de Petit Caux : Fusion de 18 communes - 10 000 habitants. En partenariat avec Dieppe Scène nationale
- Organisation des **Rendez-vous de l'action culturelle 76** pour permettre aux équipes artistiques de présenter leur projet d'action culturelle devant les représentants de la DRAC, de la Région, du Département de la Seine-Maritime et de la Ville de Rouen : 3 matinées / 16 équipes artistiques reçues

Réglementations mises en œuvre

- Poursuite de la politique prioritaire en faveur de la **généralisation EAC** réaffirmée par les Ministère de la Culture et de l'Éducation Nationale (circulaire du 10 mai 2017), et déclinée dans le plan d'action « A l'école des arts et de la culture ». Cela se traduit notamment par le financement de 48 résidences d'artistes en milieu scolaire et universitaire pour un budget de 214 300€.
- **Le Plan culture et ruralité** : Annoncé par la Ministre de la Culture le 11 juillet 2024, le plan « Culture et ruralité » prévoit 23 mesures concernant l'ensemble des politiques culturelles : patrimoine, création et action culturelle. Pour mettre en œuvre en 2024 les mesures n°1 : « villages en fête et n° 18 : « résidences d'artiste », la DRAC Normandie a soutenu 23 projets à hauteur de 122 000 € dont 39 000€ au bénéfice de la Seine-Maritime.
- Signature des nouveaux contrats de ville 2024-2030 dont le contenu est recentré sur les enjeux locaux les plus prégnants, identifiés en lien étroit avec les habitants des quartiers. La DRAC a pris part à la rédaction des contrats afin de favoriser la mobilisation des crédits de droit commun.

Ce qui a changé pour la population, les usagers et les élus

- L'année 2024 a été marquée par la dématérialisation de l'ensemble des demandes de subvention : 903 projets soutenus en action culturelle sur la Normandie dont **353 en Seine-Maritime**.

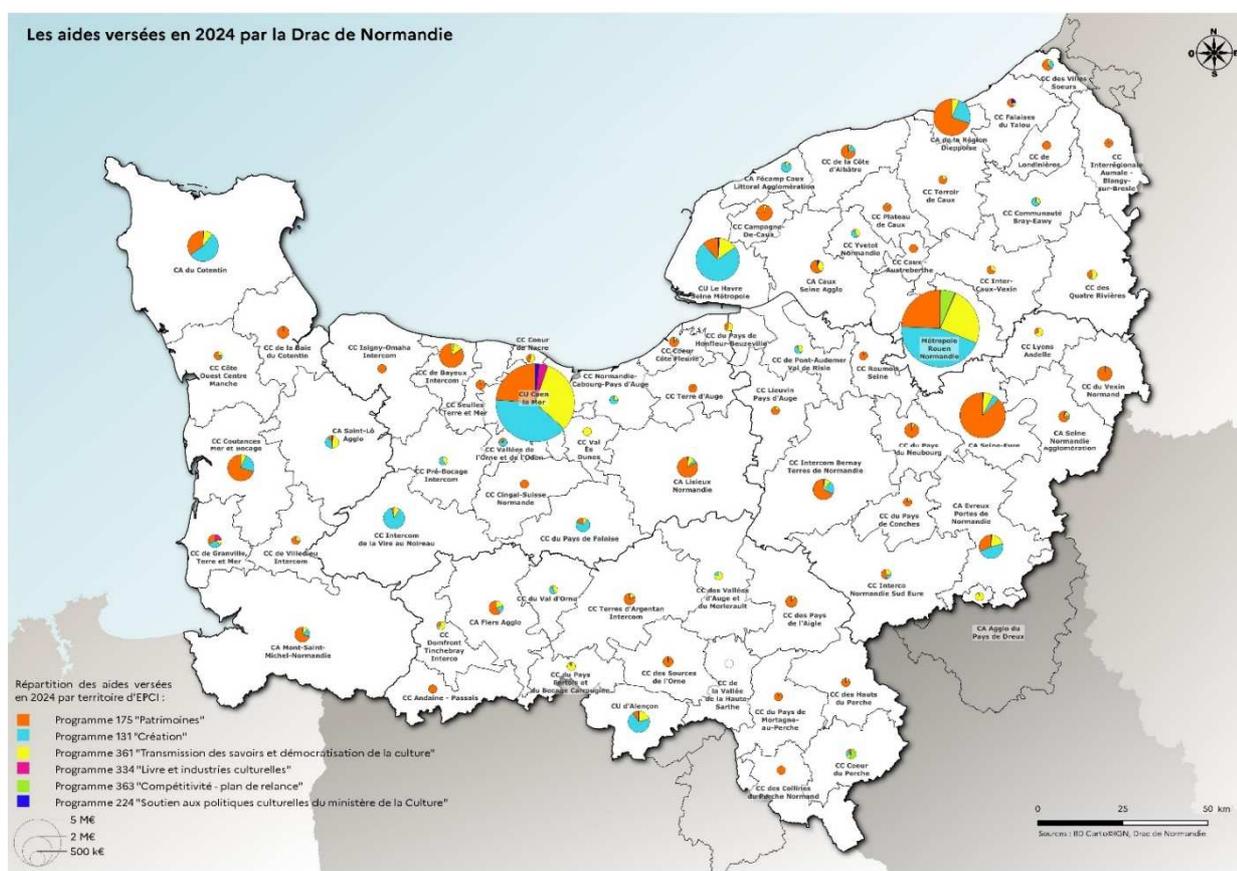
- L'été culturel 2024 : La reconduction de l'opération nationale a permis à la DRAC de renouveler un été culturel sur 3 volets :
 - Les impromptus, 24 projets soutenus dont 7 en Seine-Maritime
 - Du soleil entre les lignes, piloté par Normandie livre et lecture, 26 projets soutenus dont 14 en Seine-Maritime
 - Soudain l'été prochain, piloté par RN13 bis, 35 projets soutenus dont 7 en Seine-Maritime

Perspectives

- **Ouverture de la Micro-folie d'Elbeuf** : abritée au sein de la Halle aux poissons, elle sera inaugurée fin avril.
- « **Culture et justice** : une nécessaire coopération », rencontre régionale culture justice, 21 janvier 2025 à la MJC du Sillon, à Caen - signature de la nouvelle convention régionale.
- Le 28 avril 2025, installation du Comité local Culture et Education populaire pour donner une déclinaison régionale à la Charte d'engagements réciproques signée par la Ministre et les fédérations d'éducation populaire en 2024.

06. Maîtrise et efficacité financière

A. L'action de la DRAC



B. Zooms financiers

Patrimoine

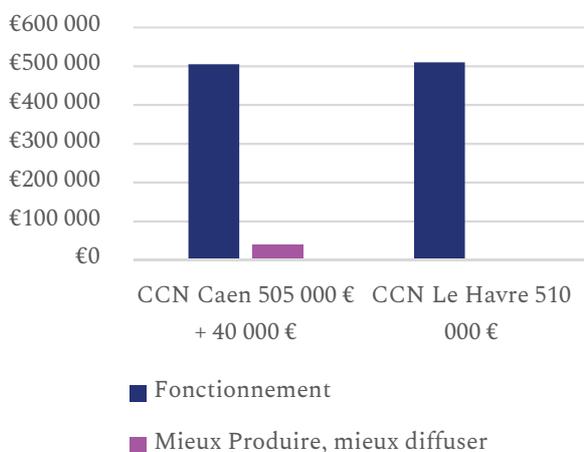
Dotation 2024						
	Fonctionnement		Investissement		Total	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
BOP 175	5 989 262,06 €	5 941 077,06 €	18 371 215,00 €	18 598 969,00€	24 360 477,06 €	24 540 046,06 €

Consommation 2024 au 20-12-2024

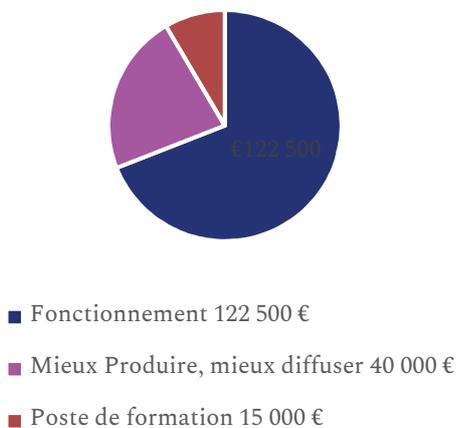
BOP 175	Fonctionnement	Investissement		Total		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Total	6 168 491,77 €	5 614 814,38 €	18 191 586,16 €	19 029 607,95€	24 360 077,93 €	24 644 422,33 €
Action 1 MH et patrimoine monumental	2 987 749,70 €	2 522 895,95 €	17 883 173,16 €	18 390 504,60€	20 870 922,86 €	20 913 400,55 €
Action 2 Architecture et espaces protégés	346 165,39 €	316 975,37 €	85 550,00 €	67 589,00 €	431 715,39 €	384 564,37 €
Action 3 Patrimoine des musées de France	598 088,00 €	598 088,00 €	20 000,00 €	364 975,00 €	618 088,00 €	963 063,00 €
Action 4 Patrimoine archivistique et célébrations nationales	64 999,00 €	64 999,00 €	0,00 €	64 095,00 €	64 999,00 €	129 094,00 €
Action 8 Acquisition et enrichissement des collections publiques			78 331,00 €	78 331,00 €	78 331,00 €	78 331,00 €
Action 9 Patrimoine archéologique	2 171 489,68 €	2 111 856,06 €	124 532,00 €	64 113,35 €	2 296 021,68 €	2 175 969,41 €

Création – soutien financier 2024 aux structures culturelles labellisées

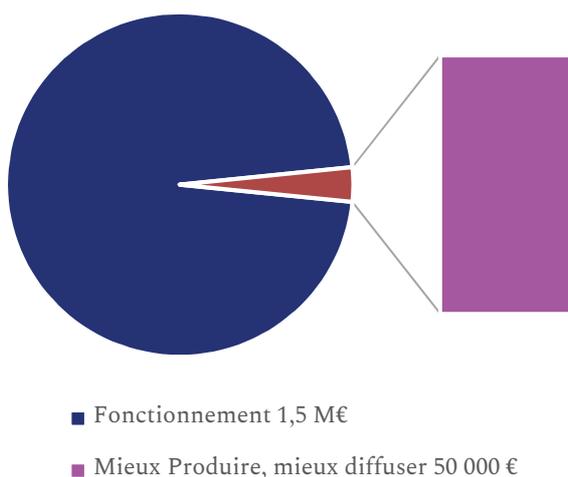
Centres Chorégraphiques Nationaux



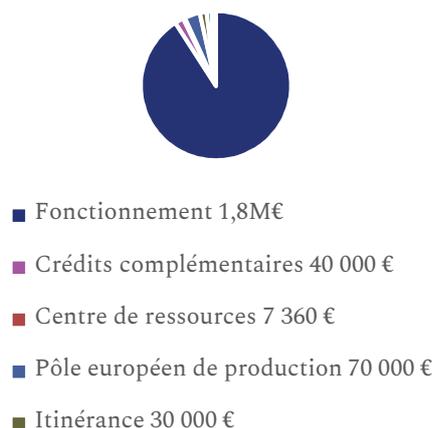
Centre de développement chorégraphique : Chorège



Opéra de Rouen



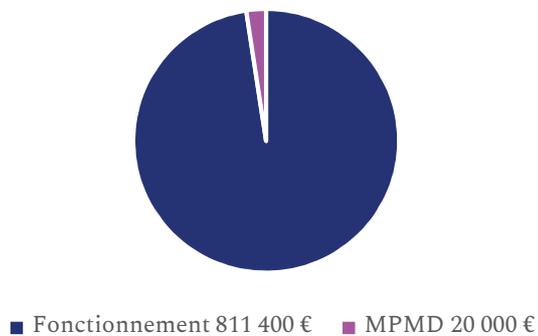
Comédie de Caen - CDN



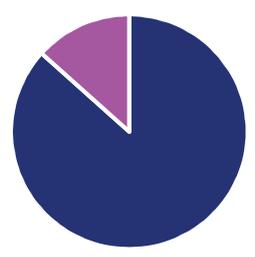
CDN Rouen



Le Préau - CDN de Vire



Le Sablier - Centre de la Marrionnette



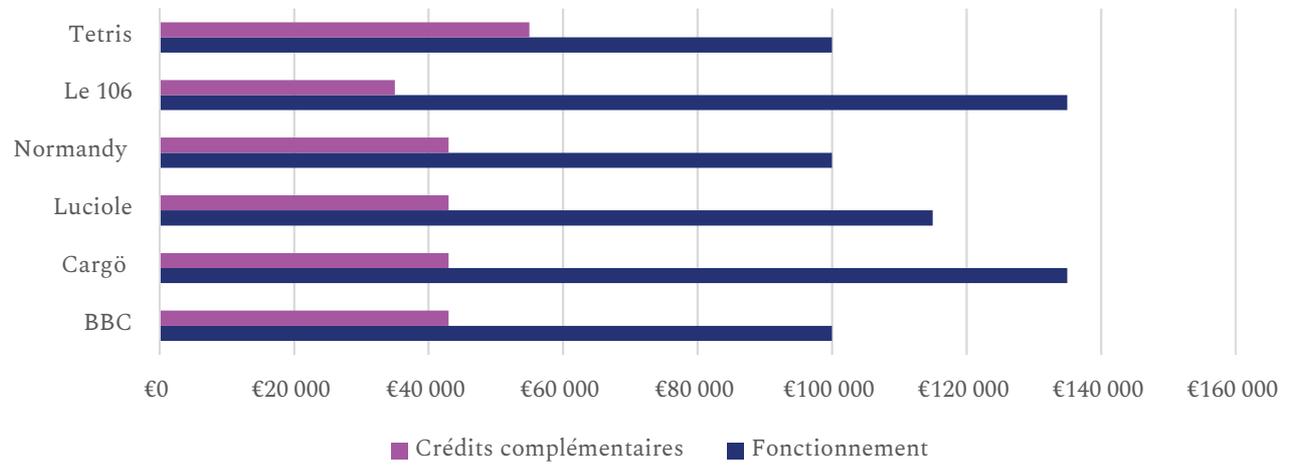
■ Fonctionnement 195 000 €
 ■ Crédits complémentaires 30 000 €

Centres nationaux des arts de la rue et de l'espace public



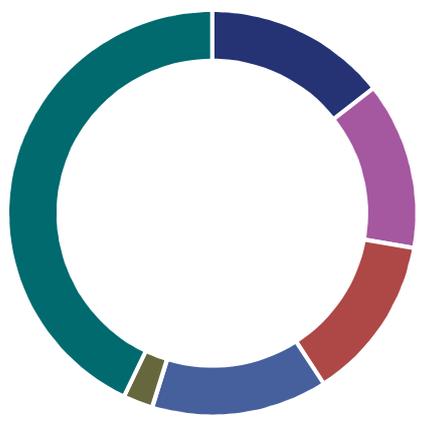
■ Atelier 231 290 000 €
 ■ Cirque Théâtre d'Elbeuf 348 000 €
 ■ La Brèche 340 000 €

Scènes de musiques actuelles



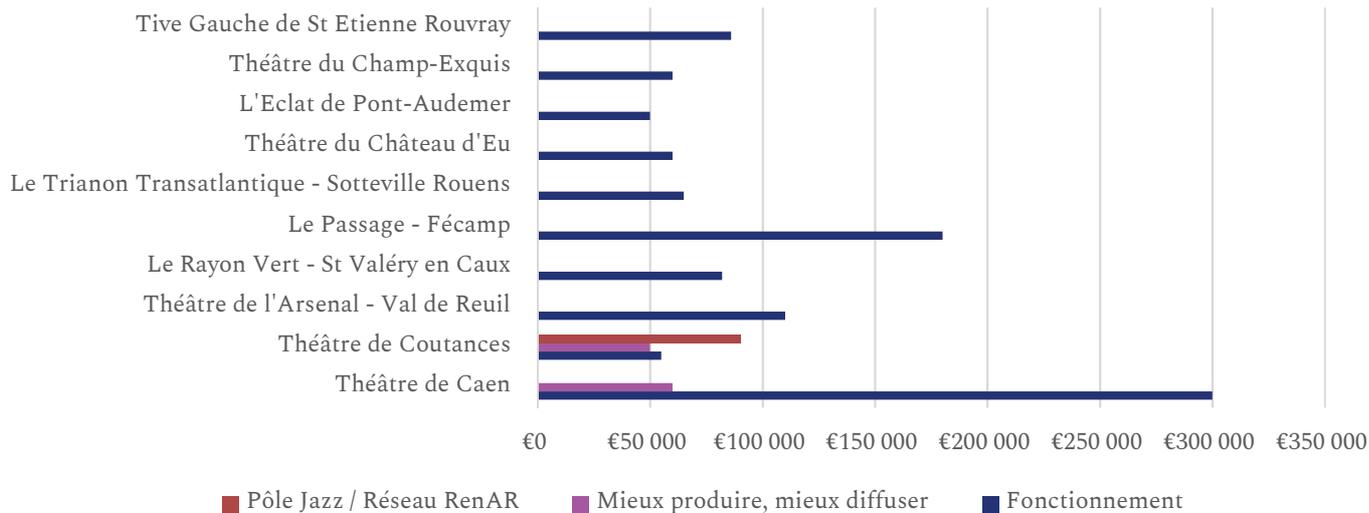
■ Crédits complémentaires ■ Fonctionnement

Scènes nationales Fonctionnement

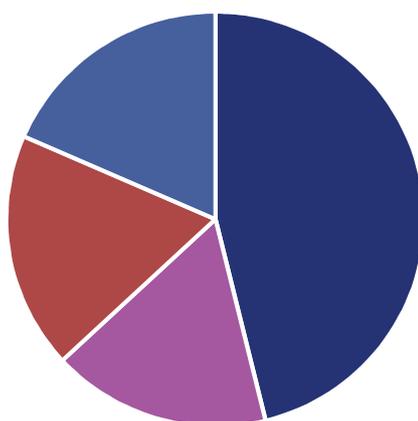


■ SN 50 ■ SN61 ■ DSN (Dieppe) ■ Tangram (Evreux-Louviers) ■ Le Kubb ■ Le Volcan

Scènes conventionnées



Centres d'art conventionnés d'intérêt national



FRAC



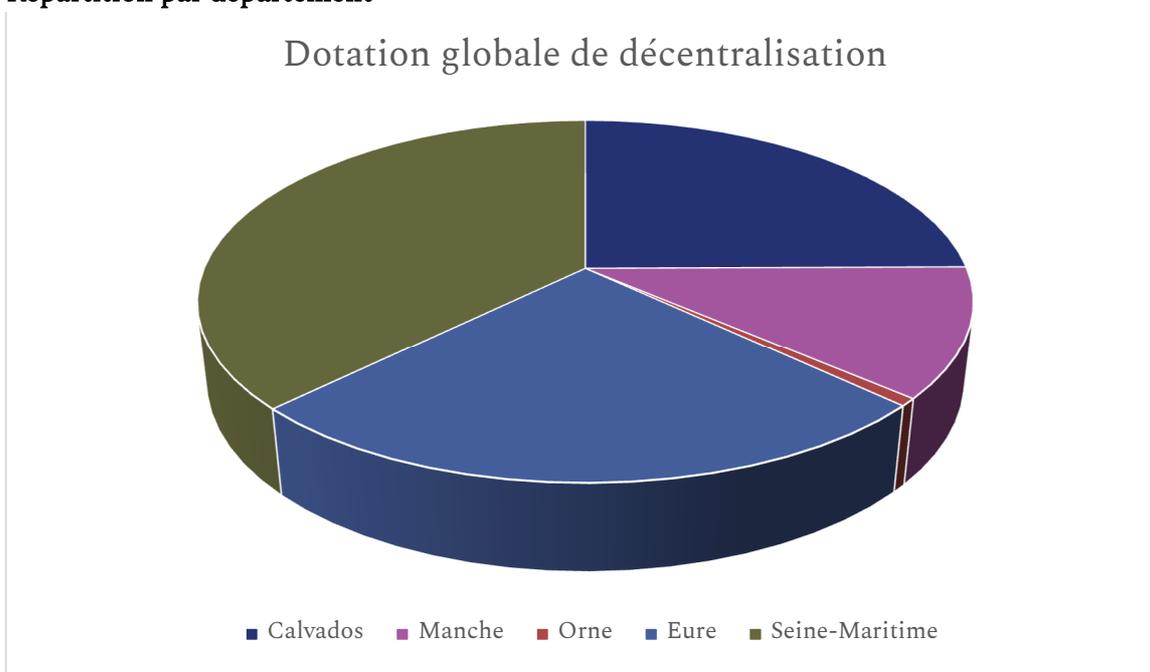
*En euros

Dotation générale de décentralisation (DGD) – soutien aux bibliothèques

Mis en place en 1986, le concours particulier "Bibliothèques" de la dotation générale de décentralisation vise à développer un réseau d'équipements de qualité et permet de soutenir les collectivités territoriales dans leurs projets de modernisation de leurs bibliothèques.

Montant global de l'enveloppe 2024 : 3 680 052 €

- Répartition par département



Calvados	915 066 €
Manche	424 656 €
Orne	24 779 €
Eure	939 931 €
Seine-Maritime	1 375 620 €
Normandie	3 680 052 €

- Répartition par type de travaux

Acquisition ou équipement de véhicules	46 428 €
Acquisitions de documents tous supports	35 646 €
Amélioration des conditions de conservation des collections patrimoniales	26 440 €
Construction, rénovation, restructuration, mise en accessibilité, extension	1 921 259 €
Équipement mobilier et matériel	458 544 €
Extension des horaires d'ouverture	851 880 €
Numérisation et valorisation des collections	2 130 €
Opérations informatiques et numériques	337 725 €



Plaque commémorative, château de Mirville, Seine-Maritime



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*